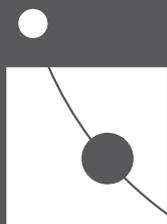
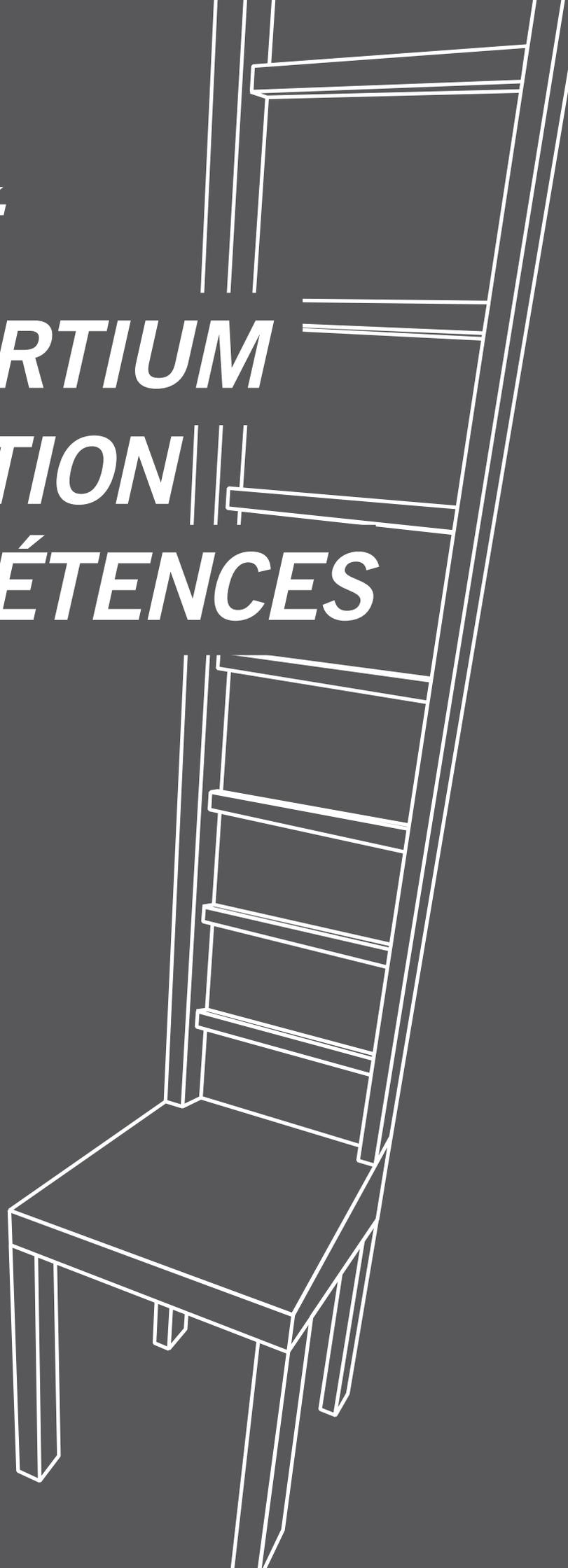


***RAPPORT
D'ACTIVITÉ
DU CONSORTIUM
DE VALIDATION
DES COMPÉTENCES
2012***



VALIDATION
des COMPÉTENCES



INTRODUCTION

A. LA VALIDATION DES COMPÉTENCES EN QUELQUES CHIFFRES

1. UN DISPOSITIF EN PLEINE CROISSANCE
2. LES OPÉRATEURS
3. LES MÉTIERS
4. RÉUSSITE
5. ABSENCE AUX ÉPREUVES
6. PROFIL DES CANDIDATS

B. RAPPORT DU CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

1. AXES PRIORITAIRES

- 1.1 Faire connaître le dispositif de validation et les Titres de compétence après des publics comme parties intégrantes de la formation tout au long de la vie
- 1.2 Développer l'accès à la validation en rencontrant les besoins des publics et d'autres acteurs
 - a. Garantir la cohérence des références tout au long du parcours des usagers
 - b. Participer aux Projets européens
 - c. Construire des filières d'accès aux travers de projets pilotes
 - d. Améliorer une stratégie complète d'orientation, d'accompagnement et de guidance des usagers en concertation avec les acteurs intermédiaires en amont de la validation
 - e. Relancer les conventions sectorielles
- 1.3 Consolider le pilotage afin d'accroître l'efficacité du dispositif et d'en réduire certains coûts
 - a. Améliorer l'offre des Centres
 - b. Mesurer l'action et les effets du dispositif
 - c. Contrôler les coûts du dispositif
 - d. Simplifier l'agrément des Centres
 - e. Professionnaliser les acteurs de la validation des compétences
 - f. Préparer la mise en œuvre de l'approche dossier
 - g. Développer les reprises en formation

2. AXES INNOVANTS

- 2.1 Assurer une transparence totale des porteurs de Titres de compétence sur le marché de l'emploi
- 2.2 Préparer, mettre en œuvre la validation en/ par entreprises
- 2.3 Multiplier les passerelles au travers du développement de la reconnaissance des acquis (RAF)

3. MISSIONS DE BASE

- 3.1 Développer de nouveaux métiers
- 3.2 Assurer la veille de la production et programmer des monitorings
- 3.3 Contrôler la méthodologie des sessions d'épreuves

C. RAPPORT DES OPÉRATEURS

1. Bruxelles Formation
2. Enseignement de promotion sociale
3. Forem
4. IFAPME
5. SFPME

ANNEXES

- . Liste des Titre des compétences disponibles
- . Liste des centres
- . Composition du Comité directeur
- . Composition de la Commission consultative et d'agrément
- . Composition de la Cellule exécutive

INTRODUCTION

Le Consortium de Validation des Compétences dépose, comme chaque année, son rapport d'activités se référant à la *Note d'Orientation Stratégique 2012-2014* définie par les partenaires sociaux et approuvée par les gouvernements francophones.

Ce rapport d'activité doit être lu dans la perspective de la **stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive** qui préconise le développement des savoirs, des aptitudes et des compétences au profit de la croissance économique et de l'emploi.

C'est dans ce cadre que la **recommandation relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel** a été **adoptée par le Conseil de l'Union européenne le 20 décembre 2012** et a été publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 22 décembre 2012.

*L'objectif de cette recommandation est d'**offrir aux citoyens la possibilité de faire valoir ce qu'ils ont appris en-dehors de l'éducation et de la formation formelles -y compris par le biais de leurs expériences de mobilité- et tirer parti de cet apprentissage dans leur vie professionnelle et la suite de leurs apprentissages.***

A cet effet, les Etats membres sont invités à **mettre en place, en 2018 au plus tard, des modalités de validation des apprentissages non formels et informels** qui permettent aux citoyens :

- ◆ de faire valider les savoirs, les aptitudes et les compétences qu'ils ont acquis grâce à l'apprentissage non formel et informel,
- ◆ d'obtenir une qualification complète ou, le cas échéant, partielle, sur la base d'expériences d'apprentissage non formelles et informelles validées.

*Par cette recommandation, le Conseil invite également les États à **inciter toutes les parties prenantes concernées, telles que les employeurs, les syndicats, les chambres de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, les organismes nationaux intervenant dans la procédure de reconnaissance des qualifications professionnelles, les agences pour l'emploi, les organisations et animateurs de jeunesse, les prestataires de services d'enseignement et de formation et les organisations de la société civile, à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des éléments et des principes qu'il détaille dans ce texte.***

Le rapport d'activités 2012 commence par un volet statistique relatif à nos missions instituées par le décret du 22 octobre 2003 portant assentiment à l'accord de coopération du 20 juillet 2003 relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue, conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française.

Il permet un survol de l'évolution du dispositif de validation et de son développement quantitatif. En 2005, lors de sa première année de fonctionnement, le Consortium avait enregistré 55 épreuves ; 2162 épreuves ont été organisées en 2012. Le taux de réussite s'élève à 67,4%.

L'évolution quantitative et qualitative favorable du dispositif entraîne des difficultés de financement des sessions d'épreuves et de couverture de la demande grandissante.

Ensuite, un bref focus relève les trois axes stratégiques et les trois axes innovants repris dans la note stratégique 2012-2014 au rang desquels il revient de souligner :

- ◆ formalisation de l'approche méthodologique sur les référentiels de compétences des partenariats (ALEAP, Commissions Consultatives sous-régionales en Wallonie, CPAS Bruxellois, Services publics de l'emploi, pouvoirs

locaux, etc.) et des partenariats avec les centres de validation en vue d'augmenter les chances d'obtenir un Titre de Compétence,

- ◆ réflexion et mise en place d'un groupe de travail sur la mutualisation de l'offre,
- ◆ construction d'un plan de travail avec les entreprises et/ou secteurs selon la ligne stratégique de la nostra 2012-2014,
- ◆ avancement dans la procédure de correspondance entre les référentiels de validation et les acquis de formation des opérateurs partenaires du Consortium,
- ◆ mise en œuvre du plan coordonné de communication dans le cadre de l'Année des Compétences.

Les modes d'action et moyens mis en œuvre en 2012 par le Consortium et les opérateurs partenaires (Bruxelles Formation, Enseignement de Promotion Sociale, IFAPME, Le Forem et le SFPME) sont décrits par après et commentés.

Rappelons que 4 conditions devront être réunies pour que des acquis puissent être systématiquement reconnus et leurs porteurs promus : un accord social intégrant la validation des acquis, des dotations permettant de rencontrer la demande, un accompagnement de candidats assurant l'accès aux démarches de reconnaissance des acquis et une communication en consonance avec les enjeux dégagés.

La rédaction de ce rapport annuel offre l'occasion de remercier ceux qui par leur attention et leur soutien permettent ces progrès et ceux qui, au quotidien et à tous niveaux, inventent, confrontent et organisent des démarches qui permettent aux acteurs de l'entreprise et à leurs partenaires publics de renforcer les identités professionnelles, de sécuriser les parcours professionnels des travailleurs, d'alléger leur effort en formation et de valoriser leurs acquis sur le marché de l'emploi.

Pour ceux qui ne peuvent réserver le temps nécessaire à la lecture de ce rapport, un premier survol est possible au départ des parties de texte encadrées.

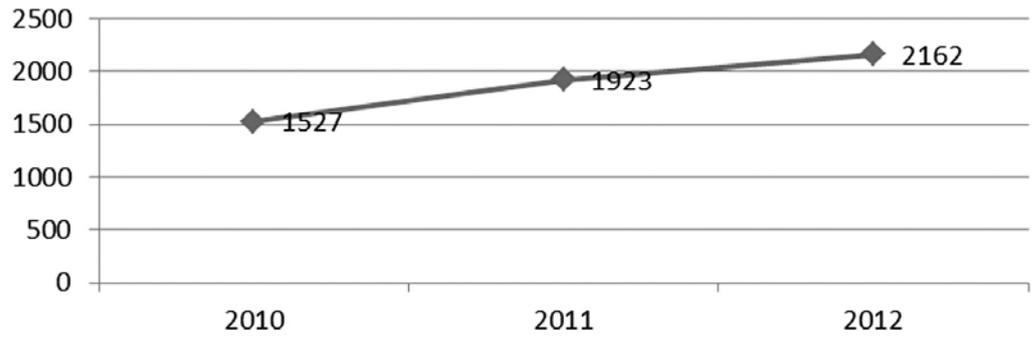
A. LA VALIDATION DES COMPÉTENCES EN QUELQUES CHIFFRES

Remarque préliminaire

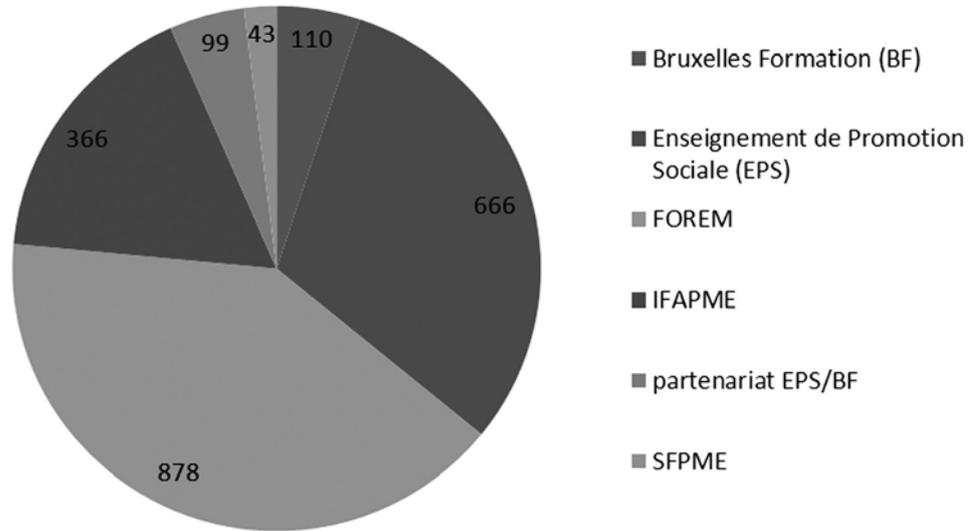
La synthèse qui suit a été réalisée au départ des sessions de validation finalisées par les centres dans Val'id en date du 15 janvier 2013.

A travers ces résultats, ce sont les missions de base reprises dans le décret que nous retrouvons.

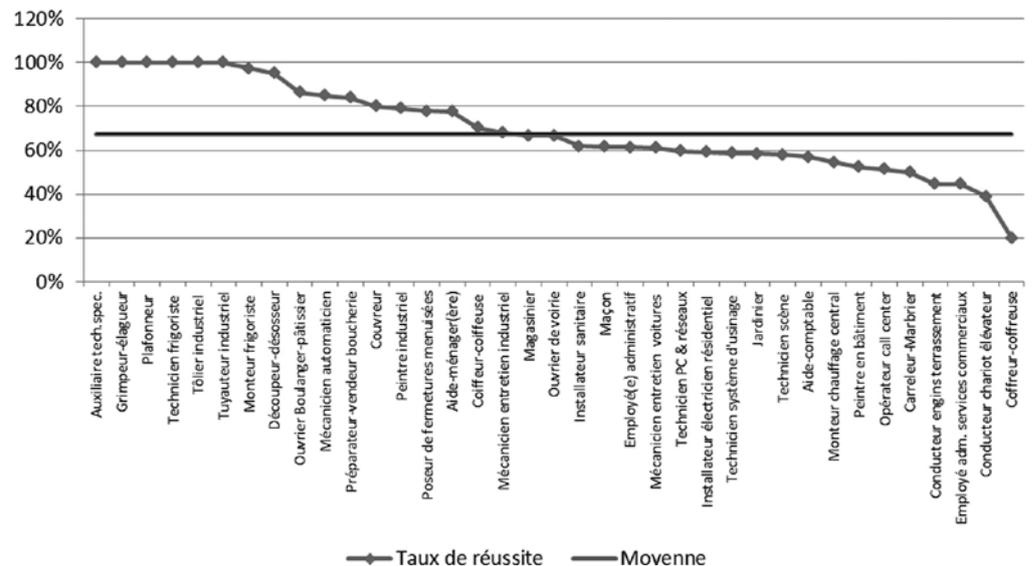
1. UN DISPOSITIF EN CROISSANCE /
 Nombre d'épreuves organisées



2. LES OPERATEURS /
 Epreuves organisées en 2012



4. REUSSITE /
 Taux de réussite par métier en 2012



1. UN DISPOSITIF EN CROISSANCE

Quelques chiffres clefs pour l'année 2012 :

2758	inscriptions de candidats
2162	épreuves réalisées (objectif fixé à 1800 épreuves) ¹
685	sessions organisées
1458	Titres de Compétence délivrés (objectif fixé à 1170 Titres)
585	Titres de Compétence émis via la Reconnaissance des Acquis de For- mation (RAF)
67,4 %	de réussites (objectif fixé 65 %)
37	métiers pour lesquels des sessions ont été réalisées recouvrant 82 unités de compétence
53	métiers pour lesquels des référentiels ont été produits depuis 2005
47	Centres de validation actifs
52	Centres de validation agréés

Le nombre d'épreuves réalisées en 2012 (2162 unités) a augmenté, soit une croissance de 11 % par rapport à 2011. L'objectif fixé à 1800 épreuves en 2012 a donc été largement dépassé. (cf. *Nombre d'épreuves réalisées p.gauche*)

Il est à noter que s'il existe une augmentation globale du nombre de candidats et des sessions, on constate une augmentation du nombre de candidats par session (on passe de 3 à 4).

Cet effort doit être poursuivi pour des raisons organisationnelles et financières.

2. LES OPÉRATEURS

L'ensemble des cinq opérateurs partenaires du Consortium ont contribué au développement du dispositif et à l'atteinte des objectifs fixés pour 2012. Les résultats doivent être compris à l'intérieur des limites actuelles des subsides gouvernementaux.

Signalons que les opérateurs compensent en partie ces limites budgétaires sur fonds propres.

(cf. *Épreuves par opérateur en 2012 page de gauche*)

Nous vous invitons à consulter le rapport de chacun des opérateurs pour une analyse des chiffres relatifs aux nombres d'épreuves.

¹ On entend par « épreuve », un candidat présent à une session de validation. Ce dernier est donc à distinguer d'une « session » de validation à laquelle participe un (ou plusieurs) candidat(s).

3. LES MÉTIERS

On compte 37 métiers pour lesquels des sessions ont eu lieu, recouvrant 82 unités de compétences.

Le top 5 des métiers les plus validés

Au nombre d'épreuves réalisées, l'année 2011 avait vu l'aide-ménagère, l'employé administratif, l'aide-comptable, le peintre en bâtiment et le technicien PC & réseaux aux 5 premières places des métiers les plus validés.

Pour 2012, le palmarès est le suivant :

Employé administratif :	490 épreuves
Aide-ménager :	391 épreuves
Aide-comptable :	91 épreuves
Technicien PC & réseaux :	166 épreuves
Peintre industriel :	105 épreuves

En 2012, l'employé administratif a détrôné l'aide-ménagère en tête du classement en 2011.

On voit aussi apparaître dans ce top 5 le métier de peintre industriel, tandis que le peintre en bâtiment sort de ce classement et se place en 7^{ème} position. Le maçon, monitoré en 2011, prend la 6^e place avec ses 94 épreuves.

Signalons que les 5 métiers représentent à eux seuls 62% du nombre total d'épreuves. (cf. *Le top 5 des métiers les plus validés. p suivante*)

4. RÉUSSITE

Le taux de réussite moyen des candidats aux épreuves de validation s'élève en 2012 à 67,44%. Il reste stable par rapport à 2011. Toutefois, nous constatons une grande variabilité du taux de réussite par métier.

Ainsi, si l'on se réfère au top 5 des métiers les plus validés, la variabilité du taux de réussite s'articule comme suit :

◆ Employé(e) administratif :	490 épreuves	61,22%
◆ Aide-ménager(ère) :	391 épreuves	77,75%
◆ Aide-comptable :	191 épreuves	57,07%
◆ Technicien PC & réseaux :	166 épreuves	59,64%
◆ Peintre industriel (m/f) :	105 épreuves	79,05%

(cf. *Taux de réussite en 2012. page de gauche*)

Nombres d'épreuves par métier en 2012

Métiers	Epreuves
Employé(e) administratif	490
Aide-ménager(ère)	391
Aide-comptable	191
Technicien PC & réseaux	166
Peintre industriel (m/f)	105
Maçon	94
Peintre en bâtiment	86
Ouvrier Boulanger-pâtissier (m/f)	66
Installateur électricien résidentiel (m/f)	49
Technicien(ne) en système d'usinage (métal)	46
Découpeur-désosseur	42
Coiffeur-coiffeuse	37
Monteur frigoriste (m/f)	36
Mécanicien d'entretien des voitures...	36
Opérateur (trice) call center	35
Mécanicien automatique	33
Mécanicien d'entretien industriel	28
Préparateur-vendeur en boucherie	25
Plafonneur (m/f)	24
Installateur (trice) sanitaire	21
Technicien des arts de la scène et de l'évènement	19
Conducteur de chariot élévateur (H/F)	18
Ouvrier de voirie	15
Carreleur-Marbrier	14
Auxiliaire technique de spectacle	13
Jardinier	12
Monteur(-euse) chauffage central	11
Conducteur d'engins de terrassement	9
Poseur de fermetures menuisées	9
Employé administratif des services commerciaux	9
Magasinier	6
Couvreur	5
Tôlier industriel (m/f)	5
Coffreur-coffeuse	5
Grimpeur-élagueur	5
Tuyauteur industriel	4
Technicien frigoriste (H/F)	2
Total	2162

3.**LES METIERS /**

Le top 5 des métiers
les plus validés

Comme on peut le voir dans le tableau ci-contre, le nombre d'épreuves réalisées par métier varie très largement puisqu'il va de 2 à 490 unités.

5. ABSENCE AUX ÉPREUVES

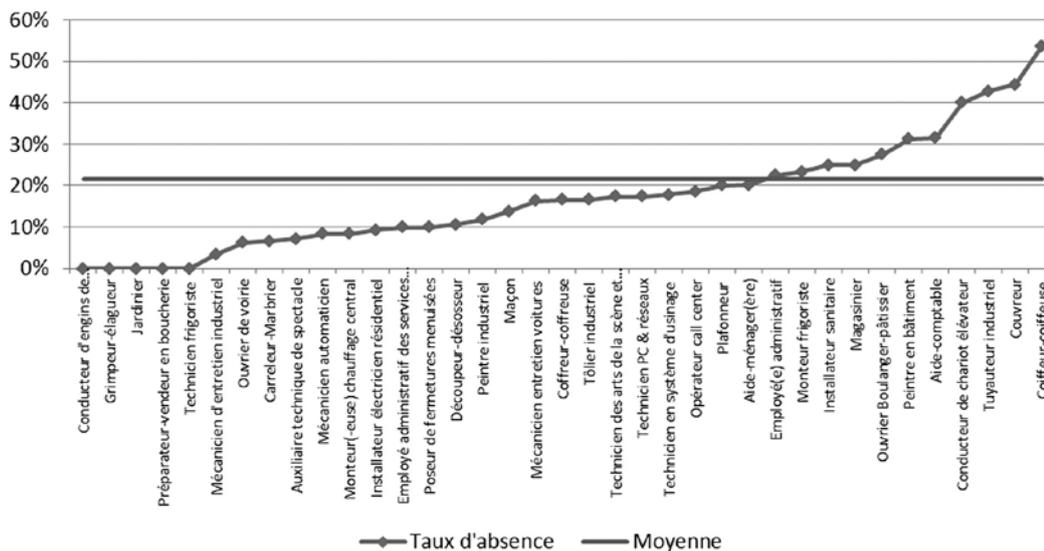
En 2012, le taux d'absence est de 21,61%. Il est en progression par rapport à 2011 (+ 2%).

Relevons certains métiers qui présentent un taux d'absence bien supérieur à la moyenne :

◆ Peintre en bâtiment :	31,20%
◆ Aide-comptable :	31,54%
◆ Conducteur de chariot élévateur :	40,00%
◆ Tuyauteur industriel :	42,86%
◆ Couvreur :	44,44%
◆ Coiffeur-coiffeuse :	53,75%

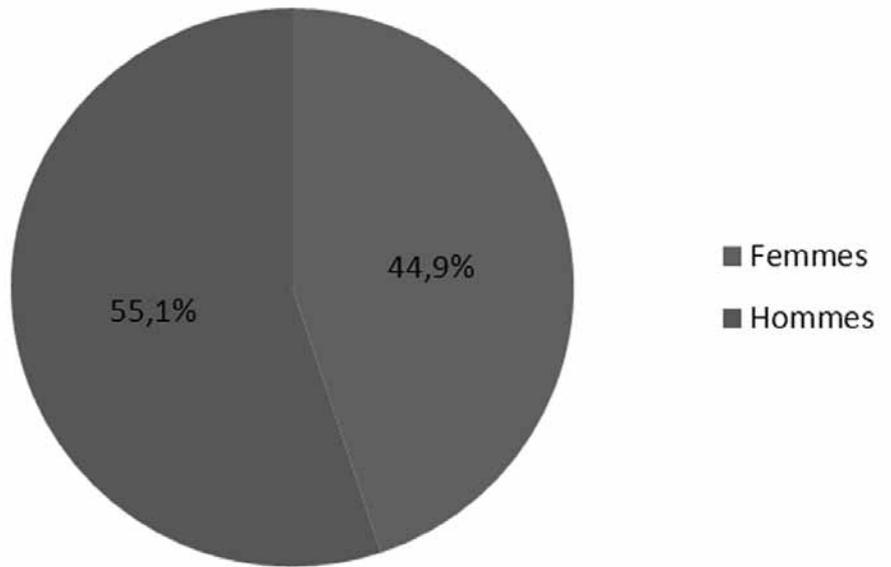
Certains Centres ont continué à développer des micro-sessions pour préparer le candidat à la validation, notamment dans le cadre de l'inscription de candidats venant des pouvoirs locaux et provinciaux (ex : le métier de conducteur d'engins de terrassement). Ce levier doit continuer à alimenter notre réflexion pour contrer l'échec en complément de la guidance, mais la question de leur financement n'est pas résolue.

En France, le taux de réussite moyen est plus élevé car un processus d'accompagnement ad hoc existe.

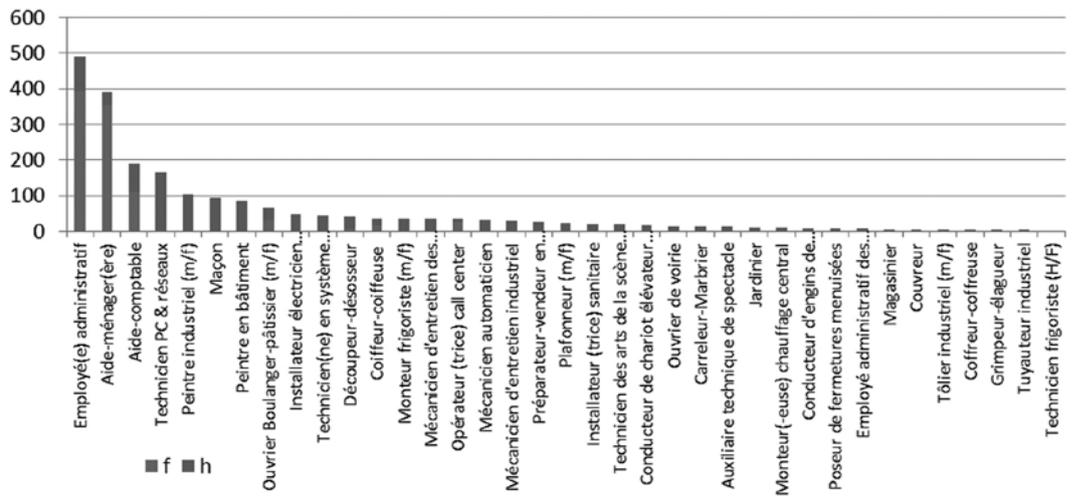


Notons que ce graphe est à mettre en relation avec le nombre d'épreuves par métier.

6. PROFIL DES CANDIDATS / Répartition hommes-femmes en 2012



6. PROFIL DES CANDIDATS / Répartition des métiers par genre 2012



6. PROFIL DES CANDIDATS / Le profil socioprofessionnel : année 2012

Statut socioprofessionnel	Présents	%
Chercheurs d'emploi	1392	64,38%
Chômeur complet indemnisé	1115	
Chercheur d'emploi non indemnisé	277	
Travailleurs	569	26,32%
Travailleur salarié	546	
Travailleur indépendant	11	
Travailleur intérimaire	12	
Autres	201	9,30%

6. PROFILS DES CANDIDATS

6.1 La répartition hommes-femmes

Les hommes sont de plus en plus nombreux à présenter une épreuve de validation : on passe de 51,2% en 2011 à 55,1% en 2012.

Le taux de réussite moyen des hommes est de 66,58% et est légèrement plus élevé pour les femmes (68,49%).

Tout comme en 2011, les femmes sont plus souvent absentes que les hommes, avec un taux d'absence de 23,36% contre 20,12 % pour les hommes.

Toutefois, ce taux a augmenté davantage du côté masculin, passant de 16,05 % en 2011 à 20,12 % en 2012.

(cf. Répartition hommes-femmes en 2012. page de gauche)

Métiers dits masculins ou féminins.

La légère surreprésentation masculine aux épreuves peut s'expliquer par l'éventail plus large de métiers dans lesquels ils sont représentés.

(cf. Répartition des métiers par genre en 2012. page de gauche)

Les femmes se concentrent dans un nombre limité de métiers, essentiellement employée administrative, aide-ménagère, aide-comptable, ouvrière boulangère pâtissière, coiffeuse et opératrice call center.

Les secteurs de la construction, de l'électricité, de la logistique, de la mécanique et de l'industrie technologique restent essentiellement masculins.

Une attention particulière devrait être apportée à l'intégration féminine dans ces secteurs professionnels. Relevons toutefois la présence de quelques femmes dans les métiers suivants : Technicienne PC & réseaux, Peintre industriel, Peintre en bâtiment, Mécanicienne automatisée, Technicienne des arts de la scène et de l'événement et Auxiliaire technique de spectacle.

6.2 Le profil socioprofessionnel

Le profil socioprofessionnel du candidat à la Validation des Compétences reste très majoritairement celui du chercheur d'emploi (64,38%). Les travailleurs représentent tout de même 26,32% des candidats qui ont passé une épreuve de validation. Cette catégorie de candidats est donc en croissance depuis 2009.

6.3. Le niveau scolaire des candidats

La validation s'adresse en priorité à un public ayant un niveau de qualification peu élevé.

Nous constatons que 39 % des candidats ont un niveau égal ou inférieur au CESI, sachant que la catégorie « autre » qui représente 18% pourrait venir gonfler ce pourcentage.

(cf. Niveau scolaire des candidats en 2012. page suivante)

D'année en année, la part des candidats disposant d'un CESS continue à diminuer tandis que le nombre de candidats avec CEB poursuit son augmentation. Nous observons une légère augmentation des candidats disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ce type de candidats restant largement minoritaire.

(cf. Comparaison sur 3 ans du niveau scolaire des candidats. page suivante)

6.4 Répartition des candidats par tranche d'âge (2012)

La répartition des candidats par tranche d'âge en 2012 montre que les différentes générations sont concernées par la validation.

La moyenne d'âge des candidats ayant présenté une épreuve de validation en 2012 s'élève à 36 ans. Cet âge moyen est stable puisqu'il est également de 36 ans si l'on reprend l'ensemble des années 2010, 2011 et 2012.

Répartition des candidats par tranche d'âge (2012) :

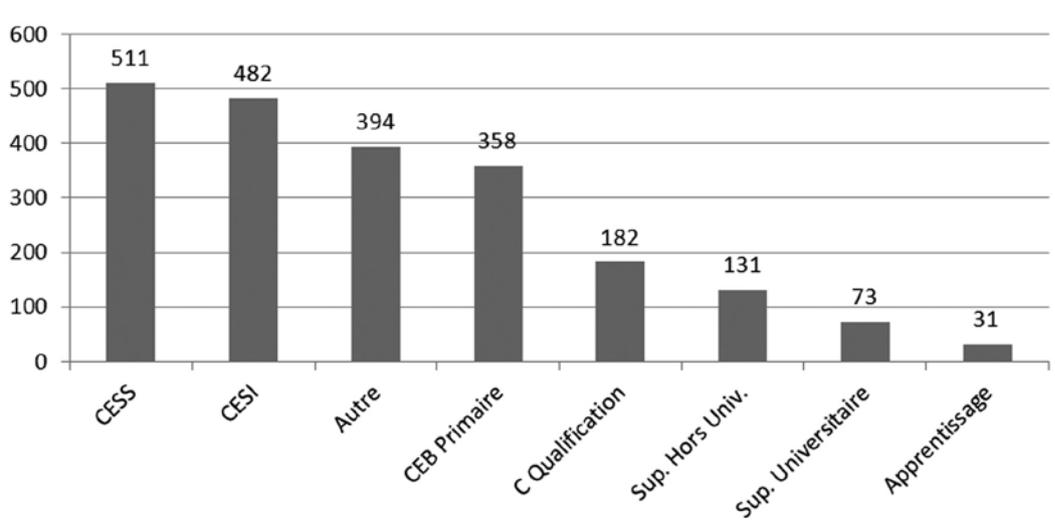
Tranche d'âge	2012	%
18-24	297	14%
25-34	691	32%
35-44	663	31%
45 et +	511	23%
Total :	2162	100%

Le taux d'absence varie légèrement en fonction de la tranche d'âge concernée. La tranche 35-44 ans est celle qui connaît le taux d'absence le plus bas en 2012 (19,7%); tandis que ce taux culmine pour la tranche 25-34 ans (23,6%).

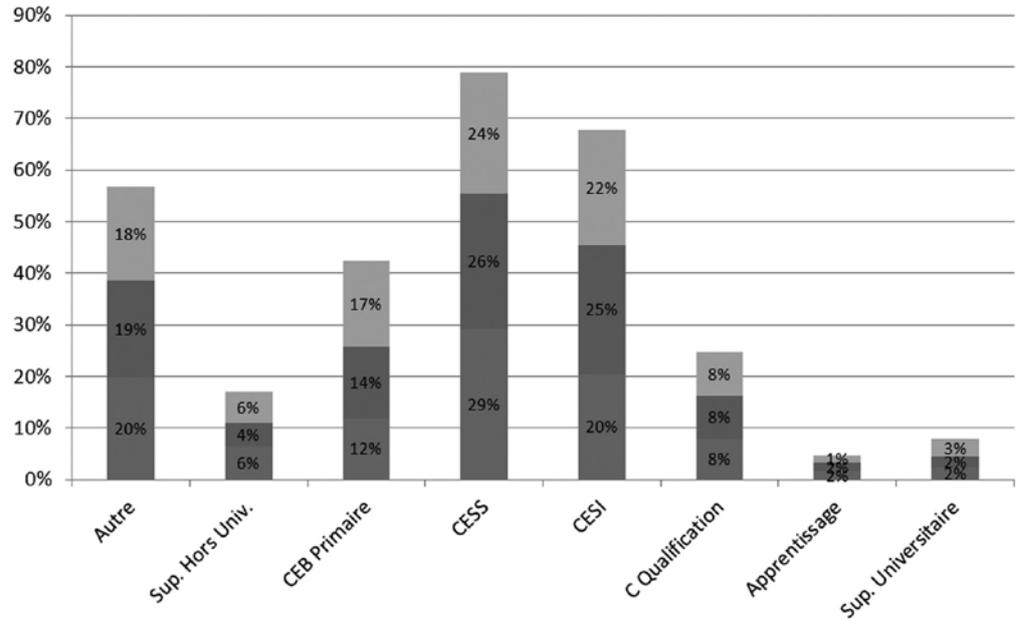
Taux d'absence par tranche d'âge en 2012 :

Tranche d'âge	%
18-24	21.2%
25-34	23.6%
35-44	19.7%
45 et +	21.4%

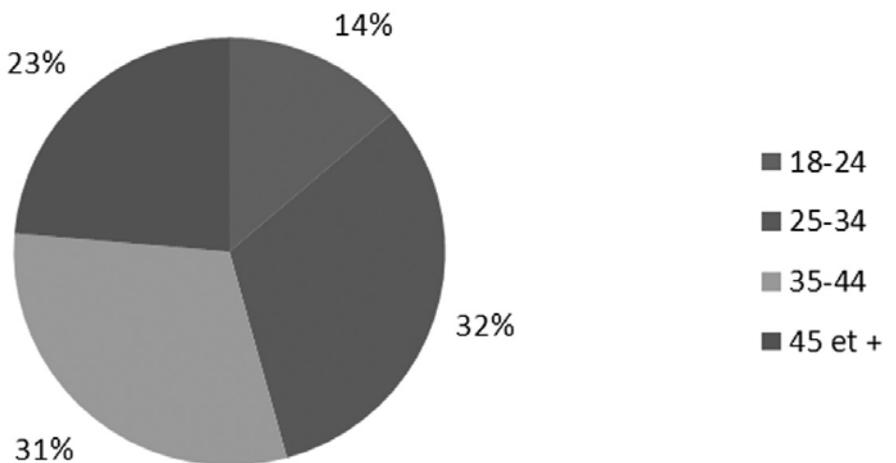
6. PROFIL DES CANDIDATS /
Niveau scolaire des candidats présents en 2012



6. PROFIL DES CANDIDATS /
Niveau scolaire des candidats présents en 2012



6. PROFIL DES CANDIDATS /
Répartition des candidats par tranche d'âge (2012)



RAPPORT DU CONSORTIUM

LES LIGNES DE FORCE DU CONSORTIUM EN 2012

L'adoption de la Note Stratégique (Nostra) 2012-2014, avec ses 3 axes prioritaires et ses 3 axes innovants a d'emblée rythmé tant le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) de la Cellule Exécutive du Consortium que la collaboration avec les partenaires (SPE, secteurs, entreprises)

Dans les axes prioritaires, il faut noter :

- ◆ une réflexion sur le management et l'optimisation des Centres de validation a permis l'initiation d'une démarche passant du cadastre de l'offre à la mutualisation des épreuves,
- ◆ un essor des conventions sectorielles SFMQ/Consortium,
- ◆ l'approbation de l'équivalence du brevet cariste et du Titre de Compétence par le Fonds Social Transport et Logistique (6 décembre 2012),
- ◆ un pilotage de la production en cohérence avec les travaux du SFMQ.

Dans les axes innovants,

- ◆ une avancée significative de l'axe innovant 2 « préparer, mettre en œuvre la validation en/par entreprises » par la création d'un protocole de collaboration, approuvé par les partenaires sociaux,
- ◆ un développement de la Reconnaissance des Acquis de Formation par l'émission de 585 Titres.

Un enjeu important est le positionnement de nos Titres de compétence dans le Cadre Européen des Certification. La cellule exécutive du Consortium est impliquée dans les Groupes de Travail « Positionnement » et « Qualité » défendant nos Titres de compétence comme un ensemble intégré correspondant à un emploi.

Le rapport d'activités 2012 a été construit sur base des orientations reprises dans la nouvelle note stratégique 2012-2014, s'inscrivant dans l'Accord de coopération relatif à la validation des compétences professionnelles et visant à :

- ◆ **centrer l'action sur les missions de validation** telles qu'elles y sont définies,
- ◆ **réduire l'impact des freins** et obstacles rencontrés.

Parmi les axes stratégiques, la note a retenu trois axes prioritaires et trois axes innovants :

1. Axes prioritaires

- ◆ Faire connaître le dispositif de validation et les Titres de compétence auprès des publics comme parties intégrantes de la formation tout au long de la vie,
- ◆ développer l'accès à la validation en rencontrant les besoins des publics et d'autres secteurs,
- ◆ consolider le pilotage afin d'accroître l'efficacité du dispositif et d'en réduire certains coûts.

2. Axes innovants

- ◆ Assurer une transparence totale des porteurs de Titres de compétence sur le marché de l'emploi,
- ◆ préparer, mettre en œuvre la validation en/par entreprises,
- ◆ multiplier les passerelles au travers du développement de la reconnaissance des acquis.

Un dernier point sera abordé, celui des missions de base de la Cellule exécutive du Consortium de Validation des Compétences.

3. Les missions de base

- ◆ Développer de nouveaux métiers,
- ◆ assurer la veille de la production et programmer des monitorings,
- ◆ contrôler la méthodologie des sessions d'épreuves.

1.

AXES PRIORITAIRES

1.1 Faire connaître le dispositif de validation et les Titres de compétence auprès des publics comme parties intégrantes de la formation tout au long de la vie,

L'objectif 2012-2014 est de faire (re)connaître le dispositif de validation et les Titres de compétence auprès des publics comme parties intégrantes de la formation tout au long de la vie. A cette fin, le Consortium met en œuvre un plan coordonné de communication adéquat auprès des candidats, des employeurs et du réseau validation.

Suite à l'analyse de la communication du Consortium de validation des compétences (débutée en 2011), un schéma des acteurs et une stratégie de communication a été élaborée, en collaboration avec une agence de communication, avec pour objectifs principaux :

- ◆ la notoriété : communication transversale via des actions en partenariat, des actions presse et médias, des folders généraux, etc.),
- ◆ la promotion : actions de communications ciblées via le réseau afin notamment d'augmenter en qualité et en quantité le nombre de candidats validés,
- ◆ la communication interne : parler d'une même voix via nos organismes directeurs, Centres de validation... et mieux les outiller.

La cellule exécutive du Consortium a mis en place des actions de communication visant le renforcement de la notoriété du Titre et du dispositif telles que :

- ◆ création et l'envoi de communiqués de presse (rapport d'activité, reprise en formation) sur base d'un nouveau fichier presse,
- ◆ refonte du site internet (audit, nouvelle structure candidats, référencement, responsive design, etc.). L'objectif est d'améliorer les messages à destination des diverses cibles. Nous allons ainsi notamment simplifier les messages transmis aux candidats, ou encore proposer des outils améliorés aux conseillers. La mise en ligne est prévue début 2013,
- ◆ mise à jour et amélioration des messages des outils de communication existants (folders, affiches, fardes, stand, totem, etc.),
- ◆ création de nouveaux outils de communication : flyers, blocs notes, t-shirt...,
- ◆ mini campagne média à destination des chercheurs

d'emploi (via le Forem),

- ◆ réactivation du compte Twitter : 78 Tweets suivis par 85 membres.

2012 fut également l'occasion d'initier et de participer à de multiples actions de promotion coordonnées avec nos partenaires, à destination des candidats et des entreprises.

Outre l'envoi de 9 newsletters, la mise en ligne de 14 actualités ou encore l'aide à la création de folders et classeurs à destination des RH, mandataires et agents des pouvoirs locaux et provinciaux (produit et diffusés en 2013 via le CRF), le Consortium de validation des compétences a organisé ou participé activement à de nombreux événements remarquables tels que :

- ◆ le week-end de l'Europe (5 et 6 mai 2012) avec l'ouverture de 5 Centres de validation des compétences ou espace d'information,
- ◆ la semaine de l'emploi (9-19 octobre 2012) organisée par le FOREM avec une présence active dans 7 salons (stand, folders, contacts entreprises, inscriptions en direct de candidats),
- ◆ le salon Place à l'emploi à Namur (29 mars 2012). Séance d'information et animation,
- ◆ le salon de la Formation à Bruxelles (31 mai) : séance d'information et stand en collaboration avec Bruxelles formation,
- ◆ la journée Portes ouvertes de l'IFAPME à Charleroi le 20 juin,
- ◆ le salon ECL (septembre 2012) : participation au stand de Formelec,
- ◆ le Salon des mandataires,
- ◆ la Cérémonie de remise de certificat Europass : organisation en collaboration avec les opérateurs de formation professionnelle et l'Europass (29 novembre),
- ◆ le soutien pour l'organisation de l'inauguration du Centre de validation EPS de Sambreville le 24 avril 2012 suivi d'un relais médiatique.

La mise en place de la stratégie de communication à destination du réseau de partenaires (CSEF, chargés de communication du FOREM, coordination bruxelloise, etc.) a débuté en 2012 en présentant le plan de communication afin que chacun puisse se l'approprier selon ces possibilités et opportunités.

Outre quelques premières newsletters ciblées, la cellule exécutive du Consortium a produit du matériel à destination de nos partenaires (fardes, blocs notes classeurs, affiches personnalisables, polos « Vos compétences ont de la valeur, etc.).

2012 fut également l'occasion de réfléchir et participer à

la mise en place d'une « Année des compétences ».

Le Consortium a participé activement à sa mise en œuvre et à son élaboration (plan de communication, cahiers de charges, etc.). Le Consortium a également envisagé son plan de communication intégrant celui de l'année des compétences en 2013.

Quelques chiffres et indicateurs :

- ◆ augmentation des visites sur le site Internet www.validationdescompetences.be : 43.887 visiteurs uniques ont consulté le site CVDC (39.351 visiteurs en 2011) dont 63% de nouveaux visiteurs qui consultent le site pendant en moyenne 2 minutes 50,
- ◆ régularité des demandes de supports de communication (folders, affiches, DVD...) via un formulaire de commande en ligne. Environ 10.000 folders, 50 DVD, 100 affiches ont été distribuées en 2012 à destination de conseillers, de formateurs, de secteurs professionnels, etc,
- ◆ croissance du nombre d'inscrits à la newsletter : en décembre 2012, le nombre s'élève à 993 personnes inscrites (889, ce qui représente plus 20% par rapport à 2011),
- ◆ 85 membres twitter avec un relais des 73 actualités produites,
- ◆ divers articles et vidéos :
 - ◆ presse écrite : Vers l'avenir (25/04), la DH (27/04), Sud Presse (12/01),
 - ◆ télé et radio : Télésambre et Canal C (21/05), Vivacité (capsule la semaine du 17 décembre),
 - ◆ presse associative et spécialisée : UCM (mars 2012), Mouvement Wallon de la Qualité, Bbest,
 - ◆ publications des secteurs et des services publics de l'emploi et de la formation :
 - ◆ newsletter d'Actiris, du Forem et de l'IFAPME, emploi du temps Wallonie Picarde (Mai 2012),
 - ◆ vidéo : lors du Salon Emploi de Charleroi organisé par le Forem (cfr site du FOREM),
- ◆ web : HR Magazine (11/07) + newsletter du 11/07.

Production de nouveau matériel : fardes, classeurs à destination des Centres de validation, blocs notes à destination du réseau et des candidats, polos « Vos compétences ont de la valeur » et T-shirt « Je suis compétent » - « Je suis compétente », parapluies (via Bruxelles Formation) à destination des acteurs des Centres de validation, affiches (version générique et une version personnalisable pour les Centres de validation), Flyers, Folders Bruxelles (via Bruxelles Formation), roll up, stands à destination des salons emploi, totems à destination des chercheurs d'emploi

Suite à la présentation de ces actions, deux éléments nous semblent encore devoir être soulignés :

- ◆ comme précisé lors de l'audit de notre stratégie de communication, les 5 partenaires du Consortium ont, pour ce qui concerne leur propre organisation, des besoins et des pratiques de communication différentes. Ces différences traversent les discussions budgétaires relatives à la communication du Consortium. Cette enveloppe a connu en 2011 et 2012 des variations importantes peu propices à la mise en œuvre de la stratégie proposée à l'issue de l'audit,
- ◆ pourquoi communiquer alors que les budgets consacrés aux épreuves n'évoluent pas en fonction de la demande? La communication doit être en **dominante ciblée sur les acteurs de l'entreprise** de manière à ce que le dispositif de validation et les Titres de compétence soient davantage connus tel que le relève les premiers éléments de l'étude d'impact réalisée en 2012.

1.2 Développer l'accès à la validation en rencontrant les besoins des publics et d'autres secteurs

1.2.1 Garantir la cohérence des références tout au long du parcours des usagers

Tout au long de l'année 2012, un accent particulier a été mis sur la préparation de la cohérence entre les profils SFMQ, déclinés en profils métiers et référentiel de compétences professionnelles, et les référentiels de compétences du Consortium.

Il faut distinguer, à présent, trois cas de figures de mise en place des commissions de référentiels du Consortium

- ◆ une demande de métier est adressée au SFMQ, ensuite, si le secteur introduit également une demande de validation auprès de la Commission consultative et d'agrément, le Consortium développe des référentiels de validation. L'exemple-type pour 2012 en est le métier d'employé esthéticien autonome,
- ◆ dans le cas de métiers déjà traités par le Consortium, celui-ci ajuste automatiquement sa production sur les nouveaux profils du SFMQ, sans demande formelle de la part du secteur,
- ◆ pour certains métiers, dans le cas où la validation revêt une certaine urgence, la demande est directement adressée au Consortium.

Ce dernier cas est toutefois marginal.

La collaboration entre experts méthodologiques SFMQ/CVDC a permis la production d'une note proposant un schéma d'articulation entre les travaux du SFMQ et du Consortium de

validation des compétences.

La cohérence est réalisée dans la mesure où le référentiel de compétences du Consortium est assimilé à celui du SFMQ dont est repris l'intitulé du métier et sa définition.

Pour assurer une meilleure compréhension des mécanismes d'élaboration des différents profils, les experts méthodologiques du Consortium sont invités à participer aux réunions de la Commission de profils de formation (Coprofor) afin d'échanger sur ces développements.

La note présentant l'articulation entre les dispositifs propose également une chronologie significative des étapes permettant un ajustement des plus judicieux. Le métier d'employé esthéticien autonome a permis de finaliser une expérimentation aboutissant à un modèle à suivre pour les autres métiers déployés.

D'autre part, la Cellule exécutive a calqué son tableau de programmation des commissions de référentiels sur l'échéancier produit par le SFMQ afin de garantir la cohérence des actions entre les deux institutions tant pour les nouveaux métiers à mettre en œuvre que pour les monitorings de métiers actuellement en cours au Consortium.

Une autre cohérence se trouve dans la composition des différentes commissions des deux dispositifs où l'on retrouve le plus souvent les mêmes participants.

Toutefois, en 2012, les experts méthodologiques du Consortium ont poursuivi leurs missions de développement de nouveaux métiers, en autonomie.

Trois métiers se détachent : le vendeur automobile, le fossoyeur (commande du Centre Régional de formation) et l'opérateur de production sur ligne industrielle (un métier intersectoriel : textile, alimentaire, bois, technologie).

1.2.2. Participer aux Projets européens

La Cellule exécutive du Consortium est impliquée dans des projets européens qui visent à mieux reconnaître les compétences acquises par les apprenants de pays ou d'environnements d'apprentissage différents, notamment l'Europass, les principes européens pour l'identification et la validation de l'éducation et de la formation non formelles et informelles, l'ECVET, le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC).

Cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

Le CEC est un cadre de référence commun qui permet aux pays européens d'établir un lien entre leurs systèmes de Certification. Il joue le rôle d'outil de transposition pour faciliter la lecture et la compréhension des certifications dans différents pays et systèmes européens. Il a deux objectifs principaux : promouvoir la mobilité des citoyens entre les pays et faciliter l'éducation et la formation tout au long de la vie. Le CEC permettra d'établir des correspondances entre les systèmes et cadres de certifications de différents pays en se fondant sur une référence commune européenne composée de huit niveaux de référence. Les huit niveaux de référence sont décrits en termes d'acquis de formation et d'éducation.

En 2012, La Cellule exécutive du Consortium a participé activement aux travaux réalisés par le groupe de travail « Descripteurs ».

D'autres groupes de travail se sont mis en place comme le Groupe de Travail (GT) « Qualité » ainsi que le Groupe de Travail « Positionnement » dans lesquels la Cellule exécutive du Consortium de validation est impliquée.

Le GT « Positionnement » a démarré en décembre 2012 et il poursuit l'objectif défini dans la Note d'orientation du gouvernement conjoint :

- ◆ de proposer un processus de gestion de la demande de positionnement engagée par l'opérateur,
- ◆ de proposer une méthodologie de vérification du positionnement,
- ◆ d'accorder, au niveau du Consortium, une attention particulière à la proposition de positionnement d'un ensemble intégré de compétences correspondant à un emploi.

Le GT « Qualité » s'est donné pour missions de :

- ◆ rédiger les principes communs à l'enseignement, la formation et la validation quant à la gestion de la Qualité,
- ◆ formuler des recommandations (réflexions) aux gouvernements quant aux structures qui garantissent la Qualité.

Le GT a fait des propositions au GT « Cadre Européen de Certification » visant à :

- ◆ maintenir les systèmes de gestion qualité de tous les partenaires,
- ◆ mettre en œuvre des points d'amélioration et de développement,
- ◆ développer une structure commune interne à l'instance de positionnement,
- ◆ redéfinir les principes généraux communs pour la gestion de la qualité au sein du Cadre Francophone des Certifications.

Projet Leonardo « ECVET in Progress »

Les ECVET ou crédits d'apprentissage européen pour la formation et l'enseignement professionnels est un dispositif pour le transfert, la capitalisation et la reconnaissance des acquis des apprentissages en Europe.

Les ECVET et le CEC sont complémentaires. Les deux dispositifs ont comme caractéristiques communes d'être :

- ◆ basés sur les acquis d'apprentissages,
- ◆ centrés sur les certifications,
- ◆ dédiés à l'apprentissage tout au long de la vie,
- ◆ consacrés à la mobilité,
- ◆ orientés sur la transparence.

En 2011, le projet Leonardo « ECVET in Progress » a démarré et s'est poursuivi tout au long de 2012 avec les partenaires suivants :

- ◆ les principaux acteurs de la formation professionnelle, dont le Forem qui est chargé de la coordination,
- ◆ le Consortium de Validation des Compétences,
- ◆ le Service Francophone des métiers et des qualifications,
- ◆ les représentants finlandais et estoniens.

Ce projet entend contribuer au déploiement des ECVET dans les pays concernés et accroître la transparence et les mobilités entre les différents partenaires impliqués par le développement d'une méthodologie fondée sur les expériences ECVET et par la définition de parcours-types dans le secteur de la construction.

Trois rencontres transnationales ont été réalisées en 2012 :

- ◆ la 1^{ère} en Finlande, au mois de mars, portait sur le développement d'une grille d'analyse des parcours. Parallèlement, les réflexions sur cette grille ont amené à s'interroger sur les métiers de la construction et les unités d'apprentissage y afférent. (cf. Workpackage 2 (WP2) expliqué ci-dessous),
- ◆ la 2^{ème} en Belgique, au mois de juin, portait sur la définition des Learning pathways (étude des parcours théoriques) et le travail méthodologique y étant associé,
- ◆ la 3^{ème} en Estonie, au mois de novembre, a été consacrée au démarrage de la phase d'expérimentation.

De ces rencontres, différentes productions ont été réalisées au travers de 7 workpackages (WP), chacun d'eux étant placé sous la responsabilité d'un partenaire.

Le Consortium de Validation des Compétences a mené le WP 2 « Analyse des expériences ECVET et élaboration d'une synthèse méthodologique ».

Au vu de la grande disparité des projets un outil d'analyse et un processus de collecte d'informations ont été mis en place, notamment une grille d'analyse comprenant deux axes : informations sur le projet et principes et spécifications ECVET.

Cette analyse constitue une base de réflexion sur laquelle repose, en partie, les outils mis en œuvre dans l'étude des parcours théoriques développés lors des autres rencontres transnationales. Le projet se poursuivra en 2013.

1.2.3. Construire des filières d'accès au travers de projets pilotes

En 2011, la cellule exécutive du Consortium a soutenu ses partenaires dans leur phase de démarrage de projets pilotes afin de pouvoir leur donner une forme définitive en 2012-2013.

Ces projets se sont développés tout au long de l'année 2012 dont certains ont abouti à une interpellation par courrier du Comité directeur du Consortium de validation des compétences.

Concernant les CPAS de la Région Bruxelloise pilotés par l'Association des villes et des communes :

En 2012, la réflexion a porté sur la possibilité d'accompagner à la validation des travailleurs sous statut article 60.

Différentes actions ont été menées et ont permis de faire un premier bilan :

- ◆ le métier d'**assistante ménagère en collectivité** représente un potentiel de +/- 110 validations pour 18 mois (durée d'un contrat) sur la région bruxelloise. Un groupe de travail réunissant des représentants de l'APEF/FEBI, de l'Association des Villes et des Communes bruxelloises et de l'Union des Villes et de Communes Wallonnes, le CRF, le CSEF de Namur, le SFMQ et le Consortium de validation des compétences a mené une réflexion sur la révision du référentiel existant,
- ◆ le métier d'**employé administratif** représente un potentiel de +/- 135 validations par 18 mois. Il ne présente pas de difficulté particulière et l'information aux travailleurs sous statut article 60 se fait dans les différents CPAS,
- ◆ le métier d'**ouvrier polyvalent** représente un potentiel de +/- 100 validations par 18 mois. Tant en Wallonie qu'à Bruxelles, ce métier est rencontré et nécessaire au sein des pouvoirs locaux.

Concernant les Comités subrégionaux de l'emploi et de la formation (CSEF) réunis en réseau :

Les visites de Centres de validation organisées en 2010 et 2011 se sont clôturées par un rapport approuvé par les présidents des CSEF et envoyé par courrier au Comité Directeur du Consortium.

Les différentes demandes ont fait l'objet de propositions d'actions qui ont été soumises aux différents CSEF.

Suite à ce courrier, certains CSEF ont fait la demande d'une présentation par la Cellule exécutive des propositions d'actions et des nouveaux axes stratégiques du Consortium (programmation 2013).

Secteurs professionnels ayant signé la convention sectorielle cadre (jusqu'en 2014)			
Secteurs	Ancienne convention avec CVDC	Convention cadre RW-FWB	Convention spécifique SFMQ-CVDC
Construction (FFC)	16-déc-08	juil-11	Signature en septembre 2012 Fiches-actions à construire en 2013
Electricité (Formelec)	3-mai-08	déc-11	Signature en octobre 2012 Fiches-actions à construire en 2013
Horeca Wallonie et Bruxelles	/	déc-11	Conventions et fiches-actions signées en novembre et décembre 2012
Pouvoirs locaux (CRF)	/	déc-11 (avec NM privé)	Signature prévue le 8 février 2013 (salon des mandataires)
Non Marchand privé (APEF, FE.BI)	/	déc-11 (avec CRF)	Suite à l'Inter-fonds de décembre 12, journée d'information pour les gestionnaires des fonds
Coiffure/soins de beauté	29-janv-10	Avril-12	Actualisation de la convention prévue en 2013 (en intégrant le SFMQ et dans le contexte de la convention cadre).
Industrie métallique et technologique (IFPM)	29-avr-09	Fév-12	Signature prévue en 2013
Garage, carrosserie et commerce du métal (Educam)	Août 2009	Négociations en cours	A programmer en 2013
Autres secteurs ayant signé une convention avec le CVDC mais pas la convention cadre			
Alimentaire (IFP)	29-janv-08	/	Actualisation de la convention prévue en 2013 (en intégrant le SFMQ).
Secteurs verts (Mission wallonne)	1-mai-09	/	Actualisation de la convention prévue en 2013 (en intégrant le SFMQ).
Secteurs ayant un plan de travail avec le CVDC			
Transport et Logistique (FSTL)	/	/	Equivalence du Titre avec le « brevet cariste ».
Cefora	/	/	Rencontre à programmer
Secteurs à contacter par la suite			
Interim	/	/	Rencontre programmée en 2013
Titres-Services	/	/	Rencontre programmée en 2013
Bois	/	/	Rencontre programmée en 2013

Les CSEF sont en demande de résultats sur l'impact des Titres au sein des entreprises pour se prononcer sur leur prochaine implication.

Concernant les EFT/OISP membres de la Fédération ALEAP (Association Libre d'Entreprises d'Apprentissage Professionnel)

La Fédération ALEAP a avancé dans sa réflexion sur la manière d'accompagner les stagiaires en formation pré-qualifiante vers la validation pour les métiers d'employé administratif, maçon et électricien résidentiel.

Un travail conjoint entre le Consortium et ALEAP a abouti à l'élaboration d'une méthodologie d'accompagnement sous forme de guide qui sera diffusé en 2013.

Concernant l'AWIPH :

Plusieurs réunions organisées par le CSEF de Verviers ont abouti à des demandes précises ou des pistes d'action qui ont été transmises par courrier à notre Comité directeur par l'AWIPH.

1.2.4 Améliorer une stratégie complète d'orientation, d'accompagnement et de guidance des usagers en concertation avec les acteurs intermédiaires en amont de la validation

Pour améliorer le pilotage des projets avec les intermédiaires en amont de la validation, il s'est avéré important de s'arrêter sur la construction d'une matrice ou modèle pour avoir une vue globale sur les partenariats et pouvoir agir à chaque étape de la stratégie d'orientation, d'accompagnement et de guidance des usagers

Le modèle est construit en 4 phases. Chaque phase se décline en plusieurs étapes nécessaires à sa réalisation.

- ◆ **Phase 0 :** 1^{er} contact
- ◆ **Phase 1 :** Développer des filières :
3 étapes : informer, analyser les besoins, développer un réseau
- ◆ **Phase 2 :** Soutenir les actions :
3 étapes : développer une action, évaluer l'action, communiquer les résultats de l'action
- ◆ **Phase 3 :** Formaliser :
3 étapes : conforter les réseaux, produire des modèles, comparer et interpréter les modèles

Sont actuellement partenaires dans le développement du dispositif et à des phases différentes, les partenaires suivants : CCSR en réseau, Fédération ALEAP, AWIPH, Coordination bruxelloise de la validation des compétences, AVCB.

1.2.5. Relancer les conventions sectorielles

A ce titre, le Consortium a signé des conventions sectorielles spécifiques, de concert avec le SFMQ et a participé aux comités de suivi opérationnel des conventions sectorielles coordonnés par la cellule des Stratégies transversales de la Région wallonne.

Le Consortium a également collaboré avec des secteurs professionnels non signataires d'une convention cadre gouvernementale. Ces contacts privilégiés pourront déboucher en 2013 sur des actualisations de conventions ou des plans de travail.

Le 26 octobre 2012, s'est tenue une Commission consultative et d'agrément extraordinaire destinée à offrir un partage d'informations à destination des secteurs professionnels sur les stratégies et réalisations pouvant être développées avec le CVDC et le SFMQ. De nombreux secteurs ont répondu présents à l'appel : la Construction (FFC-Constructiv), l'Industrie alimentaire (IFP), l'Electricité (Formelec), la Coiffure-Fitness-Soins de beauté (UCB-UBK), l'Horeca (Horeca Formation Wallonie et Bruxelles), le Non Marchand public (CRF), le Non Marchand privé (APEF-FE.BI), l'Industrie métallique et technologique (IFPM), les Titres-Services (FORM-TS), les Employés (Cefora), les Secteurs Verts (Forem Formation) et le Fonds de l'expérience professionnelle. Ajoutons que le Fonds de formation pour les intérimaires a souhaité être tenu informé des échanges et qu'Alain Kock a endossé le rôle de porte-parole du Fonds social Transport et Logistique.

C'est ainsi que dans le cadre du métier de conducteur de chariot électrique, deux réunions ont eu lieu avec le VDAB et le Fonds Social Transport et Logistique pour introduire une demande commune de reconnaissance du brevet cariste et du Titre de Compétence/Ervaringsbewijs.

Les référentiels de validation ont été revus et adaptés par rapport aux « Standarden » du Serv, notamment en ce qui concerne l'évaluation des règles de sécurité.

Le comité directeur, en sa séance du 24 octobre, s'est prononcé sur la reconnaissance de l'équivalence du brevet cariste avec le Titre de Compétence. En sa séance du 6 décembre 2012, le Conseil d'administration du Fonds Social Transport et Logistique a confirmé cette approbation.

(cf. tableau page de gauche)

1.3. Consolider le pilotage afin d'accroître l'efficacité du dispositif et d'en réduire certains coûts

1.3.1 Améliorer l'offre des Centres

Chacun des Centres de validation reçoit son agrément pour un ou plusieurs métiers. Toutefois, tous les Centres ne mettent pas en œuvre la totalité des unités de compétence.

L'offre est répartie sur tout le territoire francophone et est diversifiée.

Il devenait impératif d'améliorer le cadastre existant afin de satisfaire un maximum de personnes désireuses de participer à une épreuve de validation en ayant une vue complète de l'offre des Centres.

Plusieurs réponses ont été apportées tant pour le pilotage que la rationalisation de l'offre des Centres.

Piloter l'offre des Centres et rationaliser l'offre des Centres

Plusieurs options ont été prises, notamment :

- ◆ concevoir un tableau mutualisé de l'offre : partant du cadastre, les chargés de mission des opérateurs de formation et la qualicienne de la cellule exécutive du Consortium ont créé un tableau reprenant les justifications à propos des unités de compétence réalisées dans chaque Centre et mentionnant les unités de compétence non proposées à la validation,
- ◆ programmer les sessions ou épreuves de validation en début d'année civile : les chargés de mission en ont donné instruction à leurs Centres respectifs,
- ◆ réfléchir à l'opportunité de réduire le nombre de Centres. Certains Centres deviendraient des Centres Pilotes qui auraient la responsabilité de diriger certains plus petits Centres qui deviendraient des Centres coopérants. Ceux-ci ne devraient plus demander le renouvellement de l'agrément ce qui diminuerait la charge administrative.

1.3.2 Mesurer l'action et les effets du dispositif

Organiser une étude d'impact (auprès des usagers et des entreprises) et intégrer ses conclusions dans le pilotage du dispositif

A la demande des partenaires sociaux de la Commission Consultative et d'agrément, le consultant Sonecom a été désigné parmi 6 autres pour réaliser une étude d'impact auprès des candidats à la validation d'une part et des employeurs d'autre part.

L'objectif du volet « candidats » est de mesurer l'impact de la valeur des Titres de Compétence en termes d'incidence sur le parcours professionnel de l'individu : estime de soi, employabilité, mobilité professionnelle, effectivité et durabilité de l'emploi, satisfaction à l'emploi, appréciation subjective de

l'apport du Titre de Compétence.

L'objectif du volet « employeurs » est de mesurer l'impact de la valeur des Titres de Compétence auprès des entreprises, privées, publiques et associatives (notoriété, visibilité, image, perception).

L'étude correspond à une mesure « 0 » vu qu'elle vise à établir le premier bilan depuis la mise en œuvre du dispositif. La vocation de cette « photographie » est donc avant tout générale. On cherche à identifier des tendances transversales plutôt qu'à zoomer sur des sous-segments et/ou des aspects pointus.

Un questionnaire a été soumis par téléphone à 400 candidats et à 300 entreprises.

Le Comité de pilotage constitué de partenaires sociaux, de membres de la cellule exécutive du Consortium et de la directrice scientifique de Sonecom s'est réuni à plusieurs reprises pour démarrer et suivre les travaux.

Le consultant a remis les résultats mi-décembre. Ceux-ci sont en cours d'analyse.

Réaliser une évaluation de la ligne de production avec un consultant externe

Le Labset (Laboratoire de Soutien à l'Enseignement Télématique de l'Université de Liège) a été sélectionné pour réaliser une consultance portant sur l'analyse de notre ligne de production. L'étude comprend deux postes :

- ◆ poste 1 : analyse de la ligne de production actuelle (référentiels de validation des compétences basés sur une évaluation des compétences à partir d'une mise en situation professionnelle reconstituée) dans le but de l'améliorer, de la stabiliser et de la renforcer,
- ◆ poste 2 : étude de faisabilité portant sur l'introduction du mode d'évaluation des compétences par « dossier » au sein de la ligne de production actuelle.

Le choix de la méthodologie pour le poste 1 s'est porté sur une double analyse :

- ◆ une analyse statique : lecture de documents, guides, statistiques,
- ◆ une analyse dynamique : étude de perceptions de différents acteurs clés de la validation

Mi-décembre, le Labset nous a délivré un rapport proposant un ensemble de pistes d'amélioration à apporter aux différentes étapes de notre ligne de production et des recommandations pour rendre davantage opérationnelle la guidance pré / post – validation.

Ce rapport est en cours d'analyse.

1.3.3 Contrôler les coûts du dispositif

Mettre en adéquation les coûts des Centres et leur subventionnement.

Mission statutaire

Mission statutaire	Réalisé 2008	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Budget 2012	Réalisé 2012
Personnel	514.321	581.895	651.451	711.852	881.875	816.680
Bureau garni	38.633	39.096	41.295	42.021	43.342	43.694
Biens et services	47.837	107.996	12.150	14.376	45.830	44.017
Communication	83.587	40.586	32.011	41.338	106.000	67.993
Déplacements & jetons	16.226	18.302	18.673	19.946	20.150	17.883
Production	4.403	4.340	5.904	23.979	79.024	81.056
Frais financiers	3.087	1.846	25	108	100	108
Investissements	4.758	2.152	588	2.728	2.400	2.697
Total Dépenses	712.852	796.213	762.097	856.348	1.178.721	1.074.128

L'écart enregistré entre le rapport d'activités 2011 et 2012 s'explique par deux changements importants ex post :

- ◆ la production a augmenté pour inclure pour la première fois des honoraires d'observateurs alors qu'auparavant, la mission déléguée n'était pas incluse dans la mission statutaire
- ◆ le salaire a été revu étant donné le statut « hybride » du dirigeant entre deux affectations différentes.

Mission déléguée

En plus des missions statutaires, le Consortium gère le financement des sessions de validation. Chaque année, sur la base des objectifs des opérateurs, une dotation est demandée aux gouvernements. Cette dotation est réservée aux opérateurs ou directement aux centres de validation, sur base de justificatifs, au prorata du nombre de validations effectivement réalisées. Le solde non utilisé lors de l'année civile est remboursé aux gouvernements.

Le coût des épreuves varie de 110 à 390 Euros en fonction de l'unité de compétence du métier choisi. Le coût des épreuves des métiers les plus validés en 2012, que sont l'aide-ménagère, l'employé administratif et l'aide comptable et le technicien PC réseaux, varie de 110 à 180 Euros.

Il faut préciser que les questions de coût du dispositif et du choix de métiers ainsi que celles de l'efficience et de l'objectif ne sont pas traitées dans ce rapport.

Le nombre de validation continue à progresser de 13% pour 2010-09, 25 % pour 2011-10, et 12% pour 2012-11.

A l'heure actuelle, le surcroît de travail administratif résultant de cette hausse a pu être absorbée par la Célex en terme de recours à du personnel comme du matériel.

Gouvernement	Opérateur	Coût Centres	honoraires obser- vateurs	frais de déplacement observateurs	Coût total	Nombre épreuves	Coût moyen par épreuves
Cocof	BFo	29.390,50	4.450,00	1.403,82	35.244,32	152	
	Evollris	830,50	150,00	77,92	1.058,42	6	
	Iris Tech+	360,00	200,00	8,29	568,29	2	
	Iris TL	450,00	0,00	0,00	450,00	3	
	Total	31.031,00	4.800,00	1.490,03	37.321,03	162	230,38
	Moyenne	191,55	29,63	9,20	230,38		
	Sfpme	8.757,00	1.700,00	109,12	10.566,12	43	245,72
	Moyenne	203,65	39,53	2,54	245,72		
	Total Cocof	39.788,00	6.500,00	1.599,15	47.887,15	205	233,60
	Moyenne	194,09	31,71	7,80	233,60		
RW	FOREM	118.236,50	17.500,00	2.506,24	138.242,74	671	
	COACH	2.811,00	1.000,00	234,03	4.045,03	21	
	T-Event	6.086,30	1.000,00	26,60	7.112,90	32	
	Technifutur	10.206,40	1.500,00	110,30	11.816,70	57	
	Technobel	8.385,80	2.100,00	899,34	11.385,14	53	
	Technocité	2.746,80	700,00	92,69	3.539,49	18	
	Technofutur	4.150,00	500,00	30,16	4.680,16	26	
	Total	152.622,80	24.300,00	3.899,36	180.822,16	878	205,95
	Moyenne	173,83	27,68	4,44	205,95		
	Ifapme	58.060,20	7.900,00	1.369,22	67.329,42	347	
	Autoform	3.564,00	800,00	98,04	4.462,04	19	
	Total	61.624,20	8.700,00	1.467,26	71.791,46	366	196,15
	Moyenne	168,37	23,77	4,01	196,15		
	Total RW	214.247,00	33.000,00	5.366,62	252.613,62	1244	203,07
	Moyenne RW	172,22	26,53	4,31	203,07		
CF	EPS	116.695,00	16.400,00	1.666,28	134.761,28	719	187,43
	Moyenne	162,30	22,81	2,32	187,43		
	Total général	370.730,00	55.900,00	8.632,05	435.262,05	2168	200,77
	Moyenne	171,00	25,78	3,98	200,77		

1.3.4 Simplifier l'agrément des Centres

Favoriser le renouvellement de l'agrément par centre plutôt que par métiers.

Un Centre de validation des compétences peut sur une même année être engagé dans plusieurs agréments, ceux concernant de nouveaux métiers pour étendre leur offre de validation et ceux concernant le renouvellement de leur agrément.

Pour une plus grande efficacité, la qualitiennne et les chargés de missions des opérateurs d'enseignement et de formation ont incité leurs Centres à regrouper les demandes d'agréments réduisant ainsi les coûts et le temps monopolisés dans l'organisation des audits.

Comme corollaire, la qualitiennne et les chargés de mission ont réévalué le temps imparti aux auditeurs externes et ont opté pour un calcul portant sur le nombre de métiers à auditer et non plus sur les heures prescrites.

Produire un outil informatisé à destination des cabinets facilitant la production des arrêtés

L'octroi de l'agrément se fait sur base d'un dossier « demande d'agrément » envoyé par la Cellule exécutive du Consortium de validation aux trois gouvernements francophones (FWB, Régions wallonne et bruxelloise). Un dossier fait l'objet d'un arrêté auprès de chaque gouvernement. La production des arrêtés royaux prend plusieurs mois.

Pour faciliter le travail des cabinets et ne pas bloquer les Centres dans la réalisation des sessions, la Cellule exécutive du Consortium a proposé aux trois gouvernements un document standard, personnalisé pour chaque gouvernement. Ce document est en cours d'approbation auprès des gouvernements.

1.3.5 Professionnaliser les acteurs de validation des compétences

Plan de gestion des compétences pour les membres de la Célex

Pour optimiser les compétences au sein de la cellule exécutive, plusieurs actions ont été entreprises :

- ◆ l'élaboration d'un modèle de description de fonction remis au personnel,
- ◆ la création de grilles de compétences sur base des différents CV et profils de fonction.

Ce travail d'analyse est en cours et les grilles de compétences seront opérationnelles en 2013 et serviront de base aux entretiens d'évolution et au recrutement du personnel.

Assurer l'efficacité et l'efficacité du secrétariat

Outre ses missions spécifiques d'assurer la gestion administrative de la Cellule exécutive du Consortium, le secrétariat

joue un rôle moteur dans le développement d'outils pour en améliorer l'efficacité.

Ces différents outils sont :

- ◆ la réalisation de la FAQ « 1er contact » pour centraliser dans un fichier des questions et des réponses concernant le dispositif. Cet outil permet une réponse rapide et complète aux questions posées via le téléphone ou le site Internet,
- ◆ la mise au point de la FAQ « VAL'ID » pour répondre aux questions des Centres. Cet outil helpdesk permet un traitement rapide et efficace des questions posées par les utilisateurs de la plateforme VAL'ID,
- ◆ l'analyse des méthodes d'archivage et de classement des dossiers et des fichiers avec le groupe de travail « arborescence du commun » dans le but de faciliter et d'accélérer la recherche de documents,
- ◆ la mise en place de procédures de rappel aux membres de l'équipe (réservation de salle, emprunt du matériel, suivi administratif des pointages, mode d'emploi illustré du matériel informatique...).

D'autre part, le secrétariat s'est vu confié une nouvelle tâche concernant le suivi du RAF (Reconnaissance des acquis de formation) qui a apporté un surcroît important de travail dans l'émission et l'envoi de Titres de compétence.

1.3.6 Préparer la mise en œuvre de l'approche dossier

L'Accord de coopération relatif à la validation prévoit deux modes d'évaluation des compétences.

Art. 19. Les référentiels de validation précisent les modes de contrôle qui peuvent être utilisés en tout ou en partie, à savoir, notamment, des épreuves ou un dossier apportant la preuve de la maîtrise de la ou des compétence(s). Ce dossier peut prendre en compte la certification scolaire et l'évaluation continuée dans le cadre d'un processus de formation.

Actuellement, un seul de ces modes a été développé. Or ces deux modes d'évaluation peuvent être hybridés de manière à rencontrer soit des compétences pour lesquelles une évaluation par épreuve est peu satisfaisante, soit pour rencontrer la situation de travailleurs disposant d'un faisceau de preuves qui pourrait alléger leur investissement dans des épreuves de validation.

La note stratégique 2012-2014 engage le Consortium de validation des compétences à concevoir et outiller ce mode d'évaluation avec un consultant externe et de mettre en œuvre une expérimentation.

L'étude de faisabilité sur l'introduction du dossier comme mode complémentaire d'évaluation des compétences au sein de la ligne de production concerne le deuxième poste de l'étude réalisée par le LaBset (Laboratoire de Soutien à l'enseignement télématique).

D'une part, le LaBset a présenté l'approche dossier aux membres de la commission de référentiel de webdesigner pour laquelle le mode d'évaluation par épreuve rencontre des limites, et d'autre part, expérimente un projet pilote pour le métier d'employé administratif dans le cadre des cellules de reconversion.

Les conclusions seront réalisées en 2013.

1.3.7 Développer les reprises en formation

En mars et septembre 2012, ont eu lieu deux **actualisations du tableau de reprise en formation**. Ce tableau, disponible sur le Site Internet du Consortium, fait état des possibilités de reprise en formation et de dispenses éventuelles octroyées suite à l'obtention d'un ou plusieurs Titres de compétence. De nouvelles possibilités ont été définies par les différents opérateurs du Consortium). Pour ce qui est de l'Enseignement de Promotion Sociale, la circulaire 4165 du 05 octobre 2012 présente, par Titre de Compétence, les attestations de réussite pouvant être délivrées et les unités de formation valorisables de droit pour tous les métiers mis en œuvre au Consortium.

En plus de l'actualisation du tableau de reprise en formation, un **texte d'introduction** a été créé sur le site Internet. Il reprend la procédure à suivre et les organismes à contacter pour se renseigner sur les possibilités de reprise. Le tableau et le texte d'introduction sont téléchargeables à partir du site. Pour communiquer sur ces différentes mises à jour, un e-mailing a été envoyé aux conseillers et candidats concernés.

Enfin, toujours dans le cadre de la reprise en formation, une réflexion a été menée pour tenter de construire des **parcours significatifs** pour évoluer.

Exemples :

- ◆ l'auxiliaire technique du spectacle vers le technicien du spectacle
- ◆ le monteur frigoriste vers le technicien frigoriste.

Ces réflexions, toujours en cours au sein de la Celex, ont pour objectif de présenter différents trajets possibles dans un secteur que ce soit via l'apprentissage formel (formation) ou via l'apprentissage non formel (expérience professionnelle et formation qualifiante non certifiante) ou informel (expérience de vie)

2. AXES INNOVANTS

2.1 Assurer une transparence totale des porteurs de Titres de compétence sur le marché de l'emploi

La coordination bruxelloise

Un travail de partenariat a été mené entre les opérateurs publics de formation de la Région bruxelloise, Actiris et la Cellule exécutive du Consortium. Un bilan des deux phases du projet pilote a été réalisé auprès des conseillers Actiris. Ce bilan a fait l'objet de trois journées de réflexion sur les priorités à donner en région bruxelloise.

La note de travail a été transmise aux différentes instances et est en cours d'approbation.

Les CEFO et les cellules de reconversion

Plusieurs tentatives de rencontres pour développer un plan de travail ont été menées. Elles seront poursuivies en 2013.

Actiris

La collaboration avec Actiris a été confortée par les projets menés avec la coordination bruxelloise pour approcher les conseillers mais aussi les chercheurs d'emploi.

D'autre part, Actiris a développé sa base de données IBIS afin que les conseillers puissent encoder les Titres de compétence obtenus par les chercheurs d'emploi.

2.2 Préparer, mettre en œuvre la validation en/par entreprises,

La note stratégique donne le protocole à définir en concertation avec les partenaires sociaux qui se déclinent comme suit :

- ◆ rappel des principes de base,
- ◆ dossier présenté en Coda,
- ◆ procédure et concertation.

La Célex a dégagé trois portes d'entrée de la mise en œuvre de la validation en/par entreprise :

une entreprise de Call center, Mifratel

- ◆ lieu : Mouscron (Hainaut),
- ◆ objectif : Donner une reconnaissance au métier de call center.

un Secteur

IFP (Initiative de formation professionnelle des industries de production alimentaire)

- ◆ entreprise : Delacre, opérateur de production des indus-

tries alimentaire

- ◆ lieu : Verviers (Liège),
- ◆ objectif : Valider en entreprise.

Une institution publique via la circulaire du 25/01/2011, « Valorisation des compétences dans le cadre du pacte pour une fonction publique locale et provinciale solide et solidaire »

- ◆ secteur public : CRF (GRH des pouvoirs locaux et provinciaux),
- ◆ lieu : Wallonie,
- ◆ objectif : recrutement D1 et D4, évolution de carrière D1, D2, D3, D4 pour le personnel
- ◆ administratif, ouvrier et technique.

Ces projets se poursuivent en 2013.

2.3 Multiplier les passerelles au travers du développement de la reconnaissance des acquis (RAF)

Suite à la 1^{ère} phase qui s'est déroulée en 2011, la Reconnaissance des Acquis de Formation a été pleinement réalisée tout au long de 2012 et a vu l'émission des premiers Titres de compétence obtenus via la RAF grâce à la 2^{ème} phase d'implémentation.

- ◆ 14 nouveaux dossiers RAF ont été introduits et acceptés en 2012,
- ◆ 585 Titres ont été émis et remis à 228 personnes (une personne peut obtenir plusieurs Titres associés à un métier) et principalement pour les métiers d'aide comptable, magasinier, employé administratif des services commerciaux, installateur électricien résidentiel et peintre en bâtiment.

Si l'on regroupe ces dossiers avec ceux qui ont été acceptés en 2011, cela porte l'ensemble à un total de 22 dossiers recouvrant 13 métiers différents : installateur électricien résidentiel et industriel, employé administratif, magasinier, carreleur – marbrier, coffreur, aide comptable, boulanger-pâtissier, préparateur vendeur en boucherie, peintre en bâtiment, maçon, employé administratif des services commerciaux, jardinier, technicien PC réseau.

Dans les perspectives pour 2013, nous consacrerons nos efforts au maintien du bon déroulement et développement de la Reconnaissance des Acquis de Formation et aurons une attention particulière à la transmission efficace des données informatisées nécessaire à l'émission des Titres de la part des différents opérateurs au secrétariat de la Celex.

3. LES MISSIONS DE BASE

3.1 Développer de nouveaux métiers

En 2012, 3 nouveaux métiers ont été développés :

- ◆ le fossoyeur,
- ◆ l'opérateur de production sur ligne industrielle,
- ◆ le vendeur automobile.

3.2 Assurer la veille de la production et programmer des monitorings

4 monitorings ont été réalisés :

- ◆ l'opérateur call center (UC1 et 2),
- ◆ l'installateur électricien résidentiel (UC1),
- ◆ le conducteur de chariot élévateur (UC1),
- ◆ le maçon (UC1).

3.3 Contrôler la méthodologie des sessions d'épreuves

685 dossiers ont été parcourus, commentés et traités en 2012. Pour conclure, la production de référentiels a été peu abondante en 2012 :

- ◆ la mise en place d'un mode de fonctionnement cohérent avec la production du SFMQ a nécessité un ajustement au rythme de production du SFMQ,
- ◆ les demandes de métiers non traitées au préalable par le SFMQ et souvent liées à une spécificité de traitement sont devenues rares,
- ◆ l'absence d'un équivalent temps plein durant toute l'année 2012 a freiné le développement des commissions de référentiel.

Néanmoins, le processus méthodologique reste très actif :

- ◆ par le suivi d'un T.E.F de bachelor et d'un mémoire de master,
- ◆ par l'encadrement d'une stagiaire en Sciences de l'Éducation (75 heures de stage),
- ◆ par un avis sur la mise en place d'un dispositif de validation des compétences dans la Fonction publique de la Région wallonne,
- ◆ par l'accueil d'une délégation algérienne à 3 reprises,
- ◆ par le suivi de la formation à l'évaluation dispensée par le Consortium (20 évaluateurs).

1.
RÉALISATIONS
2012 /

Processus clé

1 En raison du partenariat entre BRUXELLES FORMATION et l'établissement d'enseignement de promotion sociale EPFC pour lequel nous nous répartissons les résultats pour moitié, le nombre d'épreuves n'est pas entier.

Indicateurs FSE	Opérateur	Objectifs FSE	Réalisation de l'objectif
Places disponibles	235	360	65%
Nombre d'inscrits	199		
Nombre d'épreuves	159,5 ¹	280	57%
Taux d'absentéisme	20%		
Nombre de titres délivrés après réussite épreuve	91	180	51%
Taux de réussite	57%	64%	89%
Nombre d'Agréments	12		
Nombre de titres délivrés sur méthode RAF	195	234	84%

1.
RÉALISATIONS
2012 /

Processus clé

2 Partenariat entre BRUXELLES FORMATION et l'établissement d'enseignement de promotion sociale EPFC. Comme nous sommes tous deux opérateurs, nous nous répartissons les résultats pour moitié. Cela explique le chiffre après la virgule.

2012	Nombre d'épreuves	Objectif (nbr d'épreuves)	Réalisation de l'objectif	Bénéficiaires	Titres obtenus
Construction	59	60	98,3%	48	35
Industrie	17	20	85,0%	17	11
Logistique (avec IristTL)	11	16	68,8%	10	2
Bureau et Services	9	92	9,8%	9	3
Bureau et Services (avec EPFC)	49,5 ²	40	123,8%	32,5	31
Management & MultimédiaTIC (avec Evoliris)	11	16	68,8%	11	6
Partenariat avec Iristch+	3	-	-	3	3
Total	159,5	244	65,4%	130,5	91

1.
RÉALISATIONS
2012 /

Concernant les résultats de BRUXELLES

Résultats par métier-UC	Absents	Présents		Total général
		Échecs	Réussites	
Aide-comptable	18	49	45	112
Aide-ménager(ère)	6	1	8	15
Carreleur-Marbrier		5	5	10
Coiffeur-coiffeuse	9	5	6	20
Conducteur de chariot élévateur (H/F)	4	7	2	13
Employé(e) administratif	31	37	62	130
Installateur (trice) sanitaire		2	2	4
Maçon	7	17	28	52
Magasinier		2		2
Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	4	6	11	21
Mécanicien d'entretien industriel			3	3
Opérateur (trice) call center	1	3	2	6
Ouvrier Boulanger-pâtissier (m/f)	19	4	16	39
Peintre en bâtiment	10	15	17	42
Technicien PC & réseaux	3	5	6	14
Total général	112	158	213	483

C.

RAPPORT DES OPÉRATEURS

RAPPORT DE L'OPÉRATEUR BRUXELLES FORMATION RÉALISATION 2012- PLAN D'ACTION 2013

1. RÉALISATIONS 2012 :

1.1 Processus Clé : Agrément, Validation, production de Référentiels et délivrance de Titre

(cf. Processus Clé p.gauche)

Depuis novembre 2010, des séances d'information généralistes sont organisées mensuellement à BRUXELLES FORMATION Carrefour en amont de l'accueil fait par les Centres de validation. Cette initiative profite à l'ensemble des Centres de validation bruxellois. En 2012, **9 séances d'information** ont eu lieu et ont permis d'informer **159 personnes** sur le processus de validation des compétences.

BRUXELLES FORMATION dispose de **7 Centres de validation agréés (en propre ou en partenariat) pour 12 métiers différents.**

Les démarches de renouvellements des agréments de 6 métiers ont été initiées en 2012. Cela concerne BRUXELLES Formation Construction pour carreleur, maçon, installateur sanitaire et installateur électricien résidentiel, Bruxelles formation Bureau & Services pour opérateur call-center et le Centre de validation bruxellois pour les métiers d'employé pour employé administratif. En juin 2012, BRUXELLES FORMATION Bureau & Services n'a pas demandé le renouvellement de son agrément pour aide-comptable.

BRUXELLES FORMATION a proposé en 2012 des **épreuves de validation** associées à 11 métiers : **maçon, installateur sanitaire, carreleur, aide-comptable, opérateur call-center, mécanicien d'entretien de voitures particulières et de véhi-**

cules utilitaires légers.

L'agenda des formations n'a pas permis de programmer d'épreuves pour l'**installateur électricien résidentiel**. Il faut noter cependant que le Centre a repris la programmation, il a organisé un test théorique préalable et éliminatoire pour l'accès aux épreuves pratiques (raisons de sécurité) en décembre 2012 en vue d'alimenter des épreuves en janvier 2013.

BRUXELLES FORMATION est associé aux Centres de référence suivants :

- ◆ Iristech+ afin de valider les compétences du métier de mécanicien d'entretien industriel,
- ◆ Evoliris pour le métier de technicien PC réseau,
- ◆ IrisTL pour les métiers de conducteur de chariot élévateur et de magasinier.

BRUXELLES FORMATION est également associé à l'EPFC (établissement d'enseignement de promotion sociale) pour le métier d'**employé administratif**.

En effet, à partir de 2008, grâce, notamment au cofinancement du Fonds Social Européen, BRUXELLES FORMATION a pu mettre l'accent sur la mise en œuvre d'un volet d'activités spécifiques via la mise en place de partenariats (notamment avec les Centres de Référence).

Concernant les épreuves réalisées

En 2012, BRUXELLES FORMATION a organisé, en propre ou avec ses partenaires, **65 sessions** de validations concernant **199 candidats**, avec **en moyenne 4 candidats inscrits par session**, près de **20% d'absentéisme** et de **57% de réussite**. *(cf. tableau page de gauche)*

Il faut noter que ceci ne reflète pas **le travail très important de guidance des candidats** qui est réalisé en amont par nos Centres. Nous nous employons à développer des outils à cet égard.

Même s'il diminue, le phénomène de sessions annulées par manque de candidats continue de s'observer. Il concerne 5 sessions (aide-comptable et conducteur de chariot élévateur) cette année. BRUXELLES FORMATION, avec son partenaire ACTIRIS, continue son travail afin d'améliorer la filière d'accès à la validation, en particulier chez les chercheurs d'emploi. (cf. *Processus Clé p.27*)

Le Centre de validation Construction atteint ses objectifs en permettant à 48 bénéficiaires différents d'accéder aux épreuves de validation dans différents métiers du secteur de la Construction comme « Maçon », « Installateur sanitaire » ou « Carreleur ». Depuis le début de l'année, 35 Titres de compétence ont été délivrés.

Le Centre Industrie poursuit sa progression sur le mécanicien d'entretien auto avec un bon taux de réussite qui démontre la qualité du travail de guidance. 11 titres de compétence ont été délivrés sur 17 épreuves réalisées.

Le Centre bruxellois des Métiers de la Logistique poursuit un travail de qualité mais rencontre des difficultés : les épreuves demandent beaucoup de préparation pour un candidat à la fois et il arrive trop souvent qu'il ne vienne pas ou qu'il échoue au test. BRUXELLES FORMATION participe au monitoring du référentiel de validation qui est en cours au sein du Consortium.

En ce qui concerne le centre de validation Bureau et Services, il faut noter que l'objectif en nombre d'épreuves a été entre-temps ajusté à 56³ au lieu de 92. En effet, l'agrément pour le métier d' « Aide-comptable » n'a pas été reconduit à partir de juillet 2012.

L'année 2012 a permis au Centre BRUXELLES FORMATION Bureau & Services de mettre au point son épreuve « appels sortants » pour l'opérateur call-center. Cette épreuve nécessite une préparation importante de la part du centre en termes d'élaboration de scripts, de catalogue, de base de données, ... Le centre a organisé 2 épreuves à blanc cette année pour s'assurer de la qualité du service proposé ce qui a réduit les résultats.

Le Centre de validation bruxellois des Métiers d'Employés (Bureau et Services avec l'EPFC) propose en partenariat les deux épreuves composant le métier d' « Employé administratif ». Les résultats sont répartis entre les 2 opérateurs (BRUXELLES FORMATION et EPS). Ceci explique le résultat de 49,5 épreuves réalisées. En réalité, 99 épreuves ont été organisées par le Centre et 62 Titres de compétence ont été délivrés.

En 2012, le Centre de Validation bruxellois des métiers TIC (partenariat BF-EVOLIRIS) a organisé 11 épreuves de validation pour le métier de Technicien PC réseaux et 6 titres de compétence ont été délivrés.

Enfin, le Centre de référence Iristech+ propose, dans le cadre d'une convention avec BRUXELLES FORMATION, les épreuves du métier de « Mécanicien d'entretien industriel » à la demande. L'agrément du centre doit être renouvelé.

Concernant les Titres délivrés via la Reconnaissance des acquis de formation (RAF)

BRUXELLES FORMATION a introduit 2 dossiers en 2012. Il s'agit de l'employé administratif des services commerciaux et du carreleur-marbrier.

BRUXELLES FORMATION permet la reconnaissance des acquis de formation sur 5 métiers au total. En plus de ceux de 2012, il y a l'aide-comptable, l'employé administratif et le coffreur.

En 2012, les sortants de formation de BRUXELLES FORMATION ont obtenu grâce à ce système 195 Titres de compétence. Une trentaine de Titres est en attente pour des stagiaires Coffreur.

1.2 Processus de management :

Depuis le 16/12/2011, BRUXELLES FORMATION dispose d'un contrat de gestion couvrant les années 2012 à 2016 et faisant participer la validation des compétences à une mission d'identification des compétences des demandeurs d'emploi à côté des processus de certification en formation et de screening.

S'appuyant sur le Contrat de gestion et sur les conclusions⁴ du Conseil d'administration du 5/09/2011 du Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (CESRB) et dans le but d'assurer ses missions d'**Opérateur** de formation professionnelle et de validation des compétences, membre du Consortium de Validation des Compétences et de **Régisseur** de la formation professionnelle francophone à Bruxelles en matière de développement du service de VdC avec des partenaires, le Comité de gestion de BRUXELLES FORMATION a pris la décision le 27/4/2012 d'approuver les pistes de développement suivantes :

« Prenant en compte les orientations du Contrat de gestion en la matière, BRUXELLES FORMATION souhaite contribuer au développement de l'offre de validation à Bruxelles en misant à la fois sur :

- ◆ *une augmentation du nombre de métiers disponibles et du nombre d'épreuves en particulier, via nos partenaires conventionnés,*
- ◆ *une plus grande intégration des services offerts à l'usager, dans le cadre de la mission d'identification des compétences,*

3 56 épreuves réparties de la manière suivante : 6 sessions de 8 candidats pour « Aide-comptable » et 4 sessions de 2 candidats pour « Opérateur call-center »

4 Constatant un manque de notoriété du dispositif et l'offre réduite à certains métiers, le CA du CESRB avait appelé à la mobilisation des Centres de Référence pour la promotion et le développement du dispositif dans les secteurs professionnels concernés, ainsi qu'à l'élargissement des Titres de compétence à d'autres métiers.

- ◆ *un renforcement des collaborations en amont et en aval de la validation et du rôle d'appui de la Coordination Bruxelloise*
- ◆ *une augmentation de la portabilité du Titre en activant la filière d'obtention du Titre au terme d'un parcours de formation dans un de nos centres de formation, suivant les modalités arrêtées par le Consortium.* »

Pour ce faire, le Comité de gestion a pris position pour le cadrage et le renforcement des partenariats. Des modalités de collaboration et un cahier des charges ont été développés.

En septembre 2012, des accords ont été pris pour mener des politiques croisées emploi-formation avec ACTIRIS et le SFPME. Ceux-ci définissent un chantier commun sur l'identification et la validation des compétences. Sur le volet, « définition d'un processus commun d'identification des compétences des demandeurs d'emploi », la validation des compétences constitue un outil indéniable. Par ailleurs, un volet « collaboration et promotion du dispositif » est également prévu.

L'intégration des contraintes de l'activité Validation des Compétences dans les logiques de gestion interne des ressources financières est toujours en cours sur le volet facturation du coût des épreuves.

1.3 Processus Support : méthodologique, Ressources humaines, collaborations, communication et promotion, finances

BRUXELLES FORMATION n'a participé à aucune commission de référentiels en 2012. Les 3 métiers qui ont développés n'étant pas proposés dans notre offre de formation, nous ne disposons pas de ressources pour y contribuer.

Par contre, BRUXELLES FORMATION a participé aux 4 monitorings. En l'occurrence, l'opérateur call-center, le couvreur, le conducteur de chariot élévateur et le maçon. Notons à cet égard que quand nous participons aux monitorings, nous traitons à la fois des considérations métier via la présence de nos formateurs ou évaluateurs mais également de toutes les répercussions des changements sur nos référentiels de formation dans le souci de permettre la reprise en formation.

En terme de processus support « ressources humaines », citons l'accompagnement des centres de validation réalisé par la chargée de mission VdC. Une analyse SWOT a été réalisée pendant l'été afin de faire le point sur les activités. Par ailleurs, la chargée de mission a participé en janvier 2012 au colloque scientifique de l'ADMEE (Association pour le Développement des Méthodologies d'Evaluation en Education en Europe) portant sur « L'évaluation en milieu scolaire et

professionnel ».

Concernant la Communication, hormis notre participation active aux travaux du Consortium, de nombreux efforts ont été fait par BRUXELLES FORMATION en la matière notamment via la participation à des événements (comme la délivrance de l'EuroPass, la visite du Centre BF Industrie pour les conseillers ou encore, le salon de la formation de Bruxelles-Ville) ou via la production d'outils ou de supports (t-shirts pour les candidats ayant réussis, polos pour les évaluateurs, parapluie pour le personnel, classeur, roll up pour les séances d'info,...) Par ailleurs, BRUXELLES FORMATION s'occupe pour la coordination bruxelloise de la VdC d'éditer et de diffuser à l'ensemble des services d'orientation bruxellois (Missions locales, CPAS, Antennes d'ACTIRIS, BF carrefour,...), le dépliant des centres de validation bruxellois ainsi que les supports promotionnant les séances d'information généralistes qui ont lieu mensuellement à BRUXELLES FORMATION Carrefour. Notre call-center a également été amené à répondre à 178 demandes d'infos concernant la VdC.

En matière de collaborations, hormis la participation de la chargée de mission aux échanges entre opérateurs, BF a développé de nombreuses activités pour lesquelles nous renvoyons le lecteur au Processus de management. Par ailleurs, un travail important a été réalisé dans le cadre de la coordination bruxelloise. Celle-ci s'est réunie en « séminaire au vert » lors de 3 journées et a produit une note faisant le point sur les enjeux et les conditions pour le développement de la validation des compétences à Bruxelles. Cette note a été validée par ACTIRIS et BRUXELLES FORMATION. Le processus se poursuivra en 2013.

La validation des compétences à Bruxelles en quelques chiffres :

- ◆ 11 Centres de validation,
- ◆ 16 métiers,
- ◆ 26 UC actives /48 UC agréés,
- ◆ 111 sessions de validation organisées avec en moyenne 4,4 candidats inscrits,
- ◆ 483 inscrits, soit 17,5% des inscriptions totales,
- ◆ 112 absents, soit 23% d'absentéisme (22% d'absentéisme au niveau dispositif global),
- ◆ 213 titres délivrés, soit 57% de réussite et 15 % des Titres délivrés au niveau dispositif global.

1.3
PROCESSUS
SUPPORT /

Concernant les résultats de BRUXELLES

Résultats par métier-UC	Absents	Présents		Total général
		Échecs	Réussites	
Aide-comptable	18	49	45	112
Aide-ménager(ère)	6	1	8	15
Carreleur-Marbrier		5	5	10
Coiffeur-coiffeuse	9	5	6	20
Conducteur de chariot élévateur (H/F)	4	7	2	13
Employé(e) administratif	31	37	62	130
Installateur (trice) sanitaire		2	2	4
Maçon	7	17	28	52
Magasinier		2		2
Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	4	6	11	21
Mécanicien d'entretien industriel			3	3
Opérateur (trice) call center	1	3	2	6
Ouvrier Boulanger-pâtissier (m/f)	19	4	16	39
Peintre en bâtiment	10	15	17	42
Technicien PC & réseaux	3	5	6	14
Total général	112	158	213	483

1.4 Qualité

- ◆ amélioration continue de la qualité dans les Centres de Validation,
- ◆ participation à la révision du Manuel de gestion qui deviendra Manuel de Management,
- ◆ Implication des auditeurs internes « Validation » dans les agréments,
- ◆ suivi du processus qualité prévu dans le cadre des agréments et des renouvellements d'agrément.

2. PLAN D' ACTIONS 2013

- ◆ préparer la programmation 2014-2020,
- ◆ développer l'offre :
 - _ soutenir la croissance des réalisations sur les métiers existants en fonction des moyens disponibles,
 - _ organiser des rencontres avec les responsables de Centres de validation de BRUXELLES FORMATION (réunions biannuelles),
 - _ accompagner les Centres dans les développements de terrain,
 - _ développer l'intégration des services offerts à l'utilisateur, dans le cadre de la mission d'identification des compétences.
- ◆ organiser des épreuves de VdC :
 - _ viser les 192 épreuves de Validation des Compétences prévues,
 - _ maîtriser les obstacles organisationnels (évaluateurs externes, locaux, matériel, préparation,...),
 - _ soutenir l'activité des Centres en partenariat,
 - _ optimiser le taux de remplissage et améliorer le taux d'échec :
 - _ participer activement à la politique de communication développée par le Consortium (en ce compris 10 ans et année des compétences),
 - _ améliorer l'articulation entre l'amont et la guidance dans le Centre et Communiquer d'avantage sur ce point (notamment via l'organisation des visites de Centres pour les conseillers),
 - _ améliorer l'accueil dans les CdV.
- ◆ accompagner les CdV dans les démarches d'agrément :
 - _ Préparer les conventions pour les agréments avec nos partenaires :
 - _ centre de validation bruxellois des métiers TIC,
 - _ centre de validation bruxellois des métiers de la logistique,
 - _ Iristech+
 - _ Centre bruxellois de validation des métiers d'employé
 - _ Accompagner les Centres en renouvellement d'agrément :
 - _ L'agenda des agréments prévoit que toute l'offre de validation sera renouvelée courant 2013.
- ◆ soutenir le développement de la filière d'obtention des Titres de compétence via la reconnaissance des acquis de formation (RAF) :
 - _ Mettre en œuvre une procédure de transmission des données au Consortium pour permettre la délivrance des Titres de compétence sur les métiers accessibles à nos stagiaires
 - _ Elaborer les dossiers de reconnaissance pour les Titres concernés :
 - _ Cariste
 - _ Monteur en chauffage central
 - _ Maçon
- ◆ participer activement au GT chargé de suivre les travaux menés par un consultant externe pour le Consortium sur l'analyse du processus de production actuel et la proposition d'une méthode d'évaluation alternative sur base d'un portfolio de preuves
- ◆ communication : développer une stratégie d'information des services d'orientations notamment via l'organisation régulière de « visite de centre » à leur destination, développement de supports de communication (dépliants, roll-up, flyers, post-it,...)
- ◆ relations avec les partenaires :
 - _ Développer des collaborations avec ACTIRIS sur le volet « identification des compétences » notamment via les projets pilotes sur le magasinier, l'ouvrier de voirie et le technicien PC réseau.
 - _ Lancement du nouveau projet pour la coordination bruxelloise via la note perspectives 2012-2013 à paraître
 - _ Développer des collaborations avec le FOREM sur le screening
 - _ Renforcer la collaboration avec l'Enseignement de promotion sociale
 - _ Poursuivre et structurer les partenariats avec des CDR
 - _ Préparer une réflexion sur les modalités de collaboration avec les OISP en tenant compte des instruments existants
 - _ Concevoir avec la Célex et tester via un projet pilote la possibilité de « pré-inscrire » les candidats par les conseillers de BF Carrefour dans Val'ID.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE VALIDATION DES COMPETENCES RAPPORT D'ACTIVITES 2012 ET PLAN D' ACTIONS 2013

1. RÉALISATIONS 2012

Indicateur	EPS	EPS/BF
Nombre d'épreuves	666	49*
Nombre de procédures d'Agréments	1	/
Renouvellement	1	/
Nouveaux agréments	/	/
Nombre de titres délivrés après réussite épreuve	456	31*
Nombres de titres délivrés sur méthode RAF	/	/
Taux réussite	68,5%	63,3%

1.1. Agréments

Centres agréés

- ◆ centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron - Comines - Picardie :
 - _ Aide ménagère
 - _ Installateur sanitaire (en stand by – reprise en 2013)
 - _ Aide-comptable
- ◆ centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles :
 - _ Aide-comptable
 - _ Employé administratif (en partenariat avec Bruxelles Formation)
- ◆ centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy – Waremme - St Georges :
 - _ Aide ménagère
 - _ Assistante ménagère en collectivités (en stand by en attente de refonte du métier par le CVDC)
 - _ Employé administratif
 - _ Employé administratif des services commerciaux
 - _ Jardinier (agrément en 2012 – validations dès le printemps 2013)
- ◆ centre de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège :
 - _ Mécanicien d'entretien industriel
 - _ Mécanicien automatique
 - _ Installateur électricien résidentiel
 - _ Technicien d'usinage

(*) Le nombre d'épreuves et de titres délivrés de la collaboration EPS/BF pour ce métier représentent le double des chiffres inscrits dans le présent rapport

- ◆ centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale du Sud Luxembourg :
 - _ Monteur frigoriste
- ◆ centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles des Métiers de bouche :
 - _ Ouvrier boulanger-pâtissier
- ◆ centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles Ouest :
 - _ Aide ménagère
- ◆ centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Sambreville :
 - _ Tôlier industriel

Centres en stand by

L'EPS a décidé de ne pas réactiver cette année les deux Centres en stand by depuis 2011 :

- ◆ centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Charleroi :
 - _ Opérateur de production des industries chimiques et/ ou pharmaceutiques (expiration agrément le 29/04/2012)
- ◆ centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Libramont :
 - _ Carreleur (agrément expiré)

Etant donné que la Fédération Wallonie Bruxelles alloue une allocation budgétaire non variable au dispositif de validation des compétences (à souligner que celle-ci est la seule à ne pas avoir été diminuée en FWB en 2012), l'opérateur a décidé de répartir les sommes non utilisées entre les centres qui ont fonctionné au-delà des quotas de validation autorisés. L'offre de service a ainsi pu être augmentée considérablement à certains endroits où il y avait une réelle demande du public.

Un renouvellements d'agrément

- ◆ aide comptable (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron - Comines – Picardie)

Six renouvellements d'agrément en attente de notification gouvernementale

- ◆ monteur frigoriste (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale du Sud Luxembourg),
- ◆ employé administratif de services commerciaux (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy – Waremme - St Georges)
- ◆ mécanicien d'entretien industriel (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège),
- ◆ mécanicien automatique (Centre de validation des

compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège)

- ◆ installateur électricien résidentiel (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège)
- ◆ technicien en système d'usinage (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège)

Un nouvel agrément en attente de notification gouvernementale

- ◆ jardinier (Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy – Waremme - St Georges)

(*) Le nombre d'épreuves et de titres délivrés de la collaboration EPS/BF pour ce métier représentent le double des chiffres inscrits dans le présent rapport

1.2 Epreuves

Pour le Centre en collaboration avec Bruxelles Formation

Métier	Nombre d'épreuves	Sessions	Titres délivrés
Employé(e) administratif	49*	12	31*
Total général	49*	12	31*

Pour les autres Centres de l'EPS

(cf tableau page de gauche)

1.3 L'Enseignement de promotion sociale en 2012

Le Comité de pilotage de l'Enseignement de Promotion sociale, institué depuis le début du dispositif, poursuit son accompagnement et pilotage du processus de validation dans les centres de l'enseignement de promotion sociale.

C'est au sein de ce comité que sont discutées les lignes stratégiques et budgétaires à suivre pour développer la validation des compétences au sein de l'Enseignement de Promotion Sociale.

L'EPS a bénéficié cette année d'une allocation budgétaire égale à celle de l'an dernier et cela, malgré les restrictions imputées à tous les projets subventionnés par la Communauté française.

On peut ainsi remarquer la volonté politique de soutenir le dispositif de validation des compétences dans son ensemble.

Processus management

- ◆ participation active des représentants de l'EPS au Comité directeur, à la Commission d'agrément ainsi que dans les groupes de travail qui en découlent. Afin d'assurer une collaboration de qualité de l'opérateur au sein de ces instances, le Comité de pilotage est chargé de vérifier régulièrement que la représentation peut être assurée par les membres désignés et détermine leurs missions,
- ◆ mise en œuvre du projet « FSE COVA » : l'EPS a mis en œuvre en 2012 une nouvelle procédure interne de vérification des moyens alloués au dispositif de validation au sein de ses Centres.
- ◆ développement de l'offre des métiers disponibles au sein du réseau des centres de l'EPS :
 - _ a) mise en œuvre effective du nouveau métier de jardinier (procédure d'agrément en 2012 et début des validations en 2013)
 - _ b) développement des UC dans les 12 métiers sur les

14 proposés à la validation dans les centres EPS (stand by pour les métiers d'assistante ménagère en collectivité et d'installateur sanitaire).

- _ c) attente de la révision du métier « Assistante ménagère en collectivités ». Difficultés reportées au CODI en 2012 et révision du métier prévue en 2013.
- _ d) analyse de l'ouverture de nouveaux métiers : conducteur de chariot élévateur, employé administratif et technicien PC réseau.

Processus clé : Validation des compétences

- ◆ analyse des documents d'agrément, de validation, et propositions d'améliorations, analyse des documents du CVDC avec la qualicienne du Consortium,
- ◆ accompagnement et dynamisation des centres dans la gestion efficace de leur offre de validation (revues de centre, organisation de visites extérieures,...),
- ◆ pilotage de la validation dans les centres de l'EPS à l'aide d'un tableau de bord (notamment la gestion du nombre de validations et limites budgétaires).

Processus clé : référentiels

Valorisation des acquis dans les cursus de l'Enseignement de Promotion Sociale :

Finalisation du travail de comparaison entre les référentiels de validation de compétences et les référentiels propres à l'Enseignement de Promotion Sociale entamé en 2011 et parution d'une circulaire ministérielle actant l'automatisme du processus de reprise en formation dans certaines sections organisées par l'EPS pour lesquelles il existe des titres de compétence délivrés par le Consortium (intégration des données dans le tableau de reprise en formation).

Intégration au processus complet d'analyse et d'avis concernant 10 dossiers de Reconnaissance des Acquis de Formation. L'opérateur estime qu'il est nécessaire de conserver toutes les balises mises en place lors de l'expérimentation du dispositif. L'opérateur a mis en œuvre une procédure interne d'analyse des dossiers déposés par les autres partenaires du CVDC afin de répondre au mieux à la demande.

Processus clé : agréments et accompagnement des centres

- ◆ poursuite de l'accompagnement des centres dans leur démarche :
 - _ d'agrément (cf point A 1°)
 - _ de renouvellement d'agrément (cf point A 1°),
 - _ de développement des UC manquantes
- ◆ dynamisation et accompagnement des centres dans leurs relations avec l'environnement en région wallonne et à Bruxelles,
- ◆ renforcement de la guidance pré validation : utilisation des outils de positionnement pour les différents métiers,

Métier	Nombre d'épreuves	Sessions	Titres délivrés
Aide-comptable	135	23	82
Aide-ménager(ère)	343	81	263
Employé administratif des services commerciaux	5	2	2
Employé(e) administratif	55	18	28
Installateur (trice) sanitaire	1	1	1
Installateur électricien résidentiel (m/f)	23	7	6
Mécanicien d'entretien industriel	24	7	15
Monteur frigoriste (m/f)	15	4	15
Ouvrier Boulanger-pâtissier (m/f)	20	11	16
Technicien(ne) en système d'usinage (métal)	40	27	23
Tôlier industriel (m/f)	5	3	5
Total général	666	184	456

1.2. ÉPREUVES /

Pour les autres centres de l'EPS

entretiens individualisés, visite des centres avec les candidats potentiels,... et des outils créés par les Centres eux-mêmes,

- ◆ renforcement de la guidance post validation : utilisation du tableau de reprise en formation élaboré par tous les opérateurs permettant l'orientation des personnes validées vers différents parcours de formation, entretiens individualisés, conseil et accompagnement des candidats.

Processus support : méthodologie

L'EPS a finalisé une nouvelle circulaire relative à la prise en compte automatique dans tous les établissements, tous réseaux d'enseignement confondus, des titres de compétence pour les métiers dont la validation est organisée par le CVDC. Cela permet aux candidats étudiants de bénéficier de l'exemption de certaines unités de formation des sections. Le travail a été répercuté dans le tableau « reprise en formation » en 2012.

L'EPS a développé un modèle relatif à l'utilisation des moyens FSE attribués aux centres (quel type d'activité, justification,...). Ce nouvel outil a été mis en œuvre avec la collaboration des centres en 2012.

Processus support : ressources humaines

- ◆ professionnalisation des acteurs de la validation : participation aux journées des responsables de centres organisées par le CVDC, organisation de trois rencontres des centres de l'EPS pour mettre en évidence les bonnes pratiques et une communication efficiente des informations aux centres (opérateur ou CVDC),
- ◆ accompagnement personnalisé des centres par la chargée de mission EPS – VDC (procédures d'agrément, problèmes budgétaires, méthodologiques, logistiques,...).

Processus support : relations avec les partenaires

- ◆ participation à la coordination bruxelloise et collaboration avec les professionnels de l'emploi,
- ◆ développement de la coordination wallonne, réunions avec les MIRE, CSEF et l'AWIPH et suivi des visites de centres,
- ◆ organisation ou participation à des événements en collaboration avec les centres, la Celex et les opérateurs (ex : Salons de l'emploi),
- ◆ participation de la chargée de mission à différents groupes de travail mis en place par la Celex ainsi qu'à toutes les réflexions mises en œuvre avec les chargés de mission (ex. mutualisation de l'offre)

Processus support : communication

- ◆ rencontre autour de la validation du métier de tôlier industriel à l'intention des mandataires locaux et des entreprises de la région. De nombreuses informations sur le dispositif ont été données aux participants,
- ◆ présentation de la Validation aux services de l'administration de la Fédération Wallonie Bruxelles.
- ◆ participation aux salons de l'emploi en sous-régions et SIEP dans les sous-régions par les centres et/ou la chargée de mission,
- ◆ organisation par les centres de séances d'information à l'intention des candidats, des entreprises, partenaires sociaux et mandataires publics.

Processus support : financier

- ◆ utilisation par le Comité de pilotage d'un tableau de bord pour la gestion du dispositif de la validation en EPS (suivi financier, quotas de séances et de validations),
- ◆ gestion des dossiers et des agréments 2012 du projet FSE « COVA »,
- ◆ réajustement par le Cabinet de la Ministre de tutelle de la clé de répartition des moyens octroyés à chaque centre (en 2ème semestre afin d'utiliser au mieux les reliquats validation et FSE).

Processus qualité

- ◆ mise en œuvre du processus qualité dans les différentes démarches : analyse des plans d'actions, des revues de centre pour établir un bilan et proposer des améliorations.
- ◆ participation des équipes aux formations « Val'id » et « évaluateurs »,
- ◆ mise en œuvre du processus d'accompagnement des candidats pour réduire l'absentéisme et le taux d'échec : travail des centres avec les candidats, la chargée de mission et la Celex,
- ◆ propositions d'améliorations de « Val'id » suite à la consultation des centres. Les résultats ont été analysés et certains ont été mis en œuvre par la Celex.

2. PLAN D' ACTIONS 2013

Processus Management

Objectifs 2013	Actions	échéances
Assurer le suivi du projet FSE COVA	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Suivi des demandes d'agrément pour le projet « COVA » ◆ Réalisation du rapport d'activités ◆ Mise en œuvre d'un agenda des actions passées et à venir dans les centres (type d'action, justification,...) 	1 ^{er} trimestre et réajustement en 2 ^{ème} semestre février 2013 Selon calendrier établi par le COPI
Développer l'offre de métiers au sein de l'EPS.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Nouveaux métiers Analyse de la faisabilité et mise en œuvre des métiers de fossoyeur (possibilité de partenariat avec la RW – « La Paix-Dieu à finaliser dans le courant de l'année) et de technicien PC réseau Analyse de réorientation de trois centres (choix d'un autre métier) ◆ Nouvelles UC Analyse de la faisabilité de proposer à la validation toutes les UC des métiers ◆ Renouvellement d'agrément Préparation des documents, procédure d'audits, de revues de centre de tous les membres des équipes des centres ainsi que de la chargée de mission ◆ Rencontres des équipes avec les membres du Comité de pilotage et avec les représentants du Cabinet de la Ministre de tutelle ainsi que la Chargée de mission 	Tout au long de l'année
Service au public	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse des besoins de terrain avec le CVDC et mise en œuvre de séances de validation supplémentaires, de nouvelles UC, en fonction des moyens disponibles 	En attente du tableau des besoins
Reporting	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Assurer une qualité de facturation des prestations au CVDC et d'utilisation des moyens alloués par les Centres ◆ Mettre en œuvre l'outil de mutualisation de l'offre dès qu'il sera finalisé 	Dès que les documents seront disponibles
Taux de réussite	Poursuite des actions entamées dans les Centres pour améliorer le taux de réussite des candidats (guidance, proposition de formation,...)	Tout au long de l'année
Guidance	Poursuite des actions entamées dans les Centres tant en pré-guidance qu'en post-guidance	Tout au long de l'année

Processus clé : Accompagnement des centres, validations et agréments

Objectifs 2013	Actions	Echéances
Dynamisation des Centres	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse de la faisabilité de formations initiales plus poussées et d'une formation continuée pour tous les acteurs des Centres VDC (en collaboration avec le CVDC) ◆ Valorisation des titres de compétence dans les divers cursus de l'EPS (application de la circulaire EPS et diffusion de l'information VDC auprès des établissements) ◆ Recherche de partenaires (pouvoirs locaux, entreprises,...) en vue de l'organisation de nouveaux métiers (technicien PC réseau, fossoyeur) ◆ Appui aux centres qui développent les collaborations avec des EFT, OISP,... 	<p>A définir avec les Chargés de mission et la Celex</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>En cours</p> <p>Tout au long de l'année</p>
Agréments - audits	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Développement de l'offre en fonction des besoins régionaux et des budgets disponibles 	<p>Tout au long de l'année</p>
Suivi des Centres	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse des problématiques rencontrées par chaque centre et échange de bonnes pratiques ◆ Accompagnement administratif et technique des centres dans l'organisation des épreuves 	<p>Tout au long de l'année</p>

Processus support

Objectifs 2013	Actions	Échéances
Communication et promotion	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Participation aux manifestations/actions pour la presse, le grand public et les professionnels du secteur (ou non) organisées par le CVDC et plus particulièrement à « 2013, année des compétences » ◆ Participation aux salons de l'emploi, SIEP,... tant comme représentant du CVDC que comme opérateur ◆ Soutien ou participation aux manifestations organisées par les autres partenaires du CVDC ◆ Formation de la personne contact pour la VDC (Agent de la FWB) ◆ Organisation d'événements avec les centres et les établissements de l'EPS (stand VDC aux journées portes ouvertes,...) ◆ Information sur le dispositif par sous-régions et mise en œuvre d'une unité de compétence fictive avec les chefs d'établissement ◆ Présentation au Conseil général de l'EPS des activités de la VDC 	<p>Selon calendrier</p> <p>Selon calendrier</p> <p>Selon calendrier</p> <p>Avril-mai 2013</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>Selon calendrier de réunion des CSR</p> <p>A planifier</p>
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Application d'une procédure interne permettant à l'EPS de remplir la mission d'analyse des dossiers et de participation active aux réunions du GT RAF ◆ Suivi de la participation des représentants opérateur aux COREFS ◆ Enquête et analyse de l'usage des passerelles VDC vers l'EPS et de leur faisabilité ◆ Formation continuée de la Chargée de mission (Excel notamment) 	<p>Selon les calendriers RAF approuvés par le CVDC et le Conseil supérieur de l'EPS</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>2^{ème} semestre 2013</p>
Finances	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Application de la procédure interne mise en place par le Comité de pilotage permettant un remboursement plus rapide des épreuves aux Centres ◆ Respect du budget validation des compétences EPS et optimiser l'utilisation des moyens en lien avec les besoins et le budget alloué ◆ Suivi de l'évolution budgétaire des centres en cours d'année en collaboration avec le Cabinet de la Ministre de tutelle, le Comité de pilotage, la chargée de mission et les membres de la Celex (Directeur, qualitative, comptable) 	<p>Tout au long de l'année</p> <p>réunions du comité de pilotage (7/an minimum)</p> <p>réunions du comité de pilotage (7/an minimum)</p>

Processus : qualité

Objectifs 2013	Actions	échéances
Qualité, stratégie, gestion par objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Formation initiale ou continuée des ressources humaines des centres et de la chargée de mission (évaluation, qualité, Val'Id,...) ◆ Mise en évidence des points forts et faibles lors des journées de rencontre avec les responsables des centres de l'EPS ◆ Application des tableaux de justification des moyens alloués aux centres et de suivi budgétaire 	<p>Tout au long de l'année</p>
Systèmes qualité	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Adaptation des logigrammes et des documents annexes de gestion du budget et de la procédure interne d'analyse des dossiers RAF 	<p>A partir d'avril 2013</p>

1.
RÉALISATIONS /
Indicateur 2012

Indicateur	FOREM 2011	FOREM 2012
Nombre d'épreuves	740	878
Nombre de procédures d'Agréments	37	8
Renouvellements v	28	8
Nouveaux agréments	9	-
Nombre de titres délivrés après réussite épreuve	473	582
Nombres de titres délivrés sur méthode RAF	325	328
Taux réussite	64%	66%

1.
RÉALISATIONS /
Taux de réussite
des métiers les plus
validés.

Métier	Nbre d'épreuves	Nbre de réussites	Taux de réussite
Employé(e) administratif	199	123	62%
Technicien PC & réseaux	131	79	60%
Peintre industriel (m/f)	105	83	79%
Peintre en bâtiment	54	28	52%
Aide-comptable	52	26	50%
Maçon	49	30	61%
Aide-ménager(ère)	48	41	85%
Mécanicien automatique	33	28	85%
Opérateur (trice) call center	30	16	53%
Monteur frigoriste (m/f)	21	20	95%
Coiffeur-coiffeuse	21	16	76%
Technicien des arts de la scène et de l'évènement	19	11	58%
Installateur (trice) sanitaire	16	10	63%
Ouvrier de voirie	15	10	67%
Auxiliaire technique de spectacle	13	13	100%

OPÉRATEUR FOREM - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

PLAN D' ACTIONS 2013

1. RÉALISATIONS 2012

Indicateurs 2012

(cf. tableau page de gauche)

Nombre d'épreuves

Le Forem a réalisé 878 épreuves en 2012, ce qui représente une augmentation de près de 19% par rapport à l'année 2011, et près de 41% du nombre total d'épreuves du Consortium (2162). Le Forem dépasse ainsi son objectif décretaal de 35 % (649, 30% de 2162).

Ce sont certains métiers de l'administration, de l'informatique et de la construction qui ont rencontré le plus de succès et ont connu une très belle progression, notamment :

Employé administratif :	199 épreuves	(23%)
Technicien PC & réseaux :	131 épreuves	(15%)
Peintre industriel :	105 épreuves	(12%)
Peintre en bâtiment :	54 épreuves	(6,1%)
Maçon :	49 épreuves	(5,6%)

Dans l'industrie, le métier de mécanicien automaticien a également entamé une belle progression en 2012.

Maintien de l'effort de couverture de l'offre

En 2012, le Forem a principalement concentré ses efforts sur la consolidation de l'offre actuelle, l'implication des centres dans le dispositif de validation et leur sensibilisation à de nouveaux métiers, la professionnalisation des différents acteurs, une meilleure visibilité de l'offre et la mutualisation avec ses partenaires opérateurs.

Une demande de nouvel agrément a été introduite en 2012 : coiffeur autonome avec COACH.

Titres de compétence

910 titres de compétences ont été délivrés, dont 582 via les épreuves de validation et 328 titres via le processus de Reconnaissance des Acquis de Formation. Ce dernier permet, moyennant l'approbation d'un dossier, l'obtention automatique de Titre(s) de Compétences déterminé(s) portant sur les mêmes acquis d'apprentissage que les épreuves de la Reconnaissance des Compétences Acquisées en Formation.

Taux de réussite

Le taux de réussite moyen des centres du Forem est de 66%. Ce résultat très légèrement inférieur à la moyenne du Consortium, 67%, est essentiellement dû au mix de métiers du Forem.

Une analyse a montré que le taux de réussite varie principalement en fonction du métier validé et non en fonction du centre de validation ou du bassin d'emploi. Les chargés de mission validation sensibilisent les centres de validation pour communiquer les difficultés impactant le taux de réussite et proposer des pistes d'amélioration. En 2012, ce fut le cas pour les métiers de Technicien PC & réseau, Conducteur d'engin de terrassement et de Conducteur de chariot élévateur.

Taux de réussite des métiers les plus validés, par ordre décroissant du nombre d'épreuves :

(cf. tableau ci-haut)

Processus management

En ligne avec l'objectif prioritaire 1.3 de la Nostra (Consolider

le pilotage afin d'accroître l'efficacité du dispositif et d'en réduire certains coûts), le Forem a été l'initiateur et le porteur du projet de mutualisation de l'offre de validation. Ses principes fondateurs sont les suivants :

- ◆ ciblage sur notre public final, qui est en droit d'attendre une offre et un service de qualité, complets et efficaces,
- ◆ pilotage de l'offre de validation par un cadastre mutualisé. En une seule vue globale, synthétique et facilement manipulable, regroupement des informations-clés pour chaque métier et chaque centre : bassin de vie, opérateur, domaine d'activité, unités de compétences réellement mises en œuvre, partenariats éventuels, remarques et projets,
- ◆ gestion proactive et mutualisée des activités de validation. Il s'agit de gérer de manière mutualisée inter-opérateurs les planifications d'épreuves et les délais d'attente excessifs,
- ◆ volonté de favoriser et de systématiser les collaborations entre opérateurs.

Processus-clé, accompagnement des centres, validations et agréments

Le Forem a développé une nouvelle approche qualitative et stratégique visant d'une part à sensibiliser de nouveaux centres à de nouveaux métiers et, d'autre part, à dynamiser les centres dont les activités de validation sont réduites ou dont certains indicateurs ne sont pas au niveau attendu.

Le Centre de compétences en Management et commerce Charleroi a été approché pour le métier de vendeur automobile, le centre Forem formation de Dinant pour le métier d'opérateur de production sur ligne industrielle, Forem Marche pour le métier d'agent d'accueil, Forem Brabant Wallon pour les métiers d'ouvrier de voirie et fossoyeur.

Par ailleurs, les chargés de mission organisent une gestion pluridisciplinaire, incluant, le cas échéant, des représentants des COREF concernées, les responsables de centre et les évaluateurs. L'équipe constituée analyse les freins et opportunités, établit les pistes d'amélioration et met sur pied un plan d'actions. Ce travail a déjà été réalisé avec plusieurs centres, notamment le Centre de compétences FormAlim pour les métiers de l'industrie alimentaire, le Centre de compétences Cefochim pour les métiers de l'industrie chimique et pharmaceutique, Forem logistique Houdeng pour les métiers du transport et de la logistique.

Cette approche se renforcera en 2013. Les résultats de tous ces efforts se concrétiseront par le renforcement de l'offre en termes de métiers et de couverture géographique.

En 2012, le Forem a également finalisé le regroupement des agréments d'un centre, afin de rationaliser les efforts liés à l'obtention des renouvellements.

Processus support

Processus support méthodologique

Dans l'esprit du management par la qualité, le Forem met un focus particulier sur l'articulation du dispositif de validation des compétences et des projets voisins tels que les screenings, la Reconnaissance des Compétences Acquis en Formation (Recap), la Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF), les passerelles entre les Titres de compétences et les formations Forem, le tout en lien avec les développements du SFMQ.

Le dispositif de Reconnaissance des Compétences Acquis en Formation (ReCAF) développé au Forem depuis 2009 continue à prendre de l'ampleur. Les collaborations avec les autres partenaires (Bruxelles Formation et l'IFAPME) se sont renforcées. Une attention particulière est mise sur la cohérence avec les Titres de compétences afin de favoriser les passerelles en amont et en aval de la Validation des Compétences. 18 métiers étaient mis en œuvre fin 2011, dont 9 existent à la Validation.

Le Dispositif de Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF) démarré en 2011 continue dans un cadre qualité stricte. Cinq dossiers (maçon, peintre en bâtiment, employé administratif, carreleur et couvreur) ont été déposés et validés en 2012, portant à 8 le nombre de métiers pour lesquels les ReCAF Forem donnent droit au titre de compétence.

Le dispositif de screening développé au Forem se compose d'un questionnaire technique et d'un entretien en vue d'identifier les compétences de demandeurs d'emploi et de déterminer une piste d'action favorisant leur insertion. Sur les 60 screenings actuellement disponibles, 35 couvrent un métier pour lequel au moins une épreuve de validation des compétences existe. L'intérêt pour une validation des compétences fait partie des pistes d'action à proposer au demandeur d'emploi lors de l'entretien de screening. En 2012, 65 demandeurs d'emploi ont marqué un intérêt pour une validation des compétences dans le cadre d'un screening.

Le dispositif de passerelles s'est principalement développé en 2010-2011 et est en phase de finalisation. Le cadastre est presque complet. Un outil de transfert d'information vers les centres et services amenés à informer sur les dispenses se met en place.

Processus support ressources humaines

Par l'affectation de nouveaux projets aux chargés de mission validation, leur disponibilité pour la VDC s'est réduite en 2012. Des ressources complémentaires viendront compenser en 2013.

De nombreux centres ont dû faire face à une réduction de leurs ressources, ce qui a eu un impact sur leurs activités de validation. Les freins les plus importants ont été identifiés et des actions correctrices produiront leurs effets en 2013.

Processus support communication et promotion

En ligne avec l'objectif prioritaire 1.1 de la Nostra, les représentants du Forem ont joué un rôle majeur dans la définition des besoins en communication du Consortium et d'un plan d'actions coordonnées, dans le cadre de l'étude commandée par le Comité directeur. Cependant la mise en œuvre des pistes se heurte aux difficultés à financer l'augmentation du nombre d'épreuves.

Avec la présence de nombreux centres de validation du Forem, la VDC a très largement participé à tous les salons régionaux de la semaine de l'emploi 2012. Le très grand succès du stand validation prouve à nouveau qu'elle touche à cette occasion sont vrai public-cible.

Le Forem a financé plusieurs produits promotionnels à l'intention des centres, candidats et lauréats de la VDC, afin d'accroître la notoriété du dispositif.

Processus support finances

Gestion des projets FSE COVA1 et COVA2 et du budget interne « validation » pour Forem Formation

Processus qualité

Le Forem a maintenu ses efforts de professionnalisation des centres, encouragés à quitter le procédural pour atteindre le stratégique. Pour ce faire, il a finalisé sa contribution à la simplification et l'harmonisation des procédures du Consortium.

Le Forem a créé une nouvelle équipe d'auditeurs internes, et les a formés aux concepts d'audit stratégique des centres, mettant la priorité sur les valeurs et missions des centres de validation, sur l'analyse quantitative et qualitative de leur performance et sur les plans d'actions.

Le Forem a contribué à un projet européen Leonardo de transfert d'innovation visant la définition d'un modèle de qualité pour la validation des acquis de l'expérience. Ce modèle se base notamment sur l'expérience de la VDC en Belgique francophone.

2. PLAN D' ACTIONS 2013

Objectif	Actions	Échéance
----------	---------	----------

Processus management

Mutualisation inter-opérateurs de l'offre de formation	Coordination par le Forem du développement des outils de pilotage, de l'organisation des collaborations inter-opérateurs Négociation du plan avec les parties prenantes Mise en œuvre	Juin
Développement de l'offre	Lancement de nouveaux métiers ou nouveaux centres, notamment : Vendeur automobile, Opérateur de ligne de production industrielle, Ouvrier de voirie, fossoyeur.	Décembre
Service au public	Action pour la mise en œuvre de toutes les UC pour les métiers agréés. Dans la mesure du possible, action sur les métiers orphelins	Décembre
Service au public	Contribution active des chargés de mission à la mise en œuvre de l'objectif stratégique 2.2 de la Nostra quant à l'ouverture aux entreprises	Décembre
Taux de réussite	Sollicitation des COREF liées aux métiers pour lesquels le taux de réussite est le plus bas et mise en place de pistes d'actions : identification des causes, notamment par l'analyse des seuils d'accès et élaboration de remédiations ; dans les rares cas où l'on note une disparité entre centres pour un même métier, analyse des causes.	Septembre
Guidance	Soutien aux centres pour l'élaboration d'outils d'identification des compétences, en support aux outils de positionnement du Consortium	Décembre

Processus-clé, accompagnement des centres, validations et agréments

Dynamisation des centres	Mise en œuvre des recommandations futures de l'étude méthodologique.	Décembre
Dynamisation des centres	Renforcement de l'approche qualitative, stratégique et pluridisciplinaire visant la professionnalisation et la motivation des acteurs des centres et à l'amélioration du taux de réussite.	Décembre
Titres	Augmentation du nombre de Titres obtenus par la Reconnaissance des acquis de formation (Raf)	Décembre

Processus support

Ressources humaines	Pour compenser l'affectation des chargés de mission à d'autres projets, soutien extérieur temporaire à partir d'avril, soutien durable dès septembre	Avril et septembre
Ressources humaines	Renforcement, par une réorganisation au niveau du Forem, des équipes dans certains centres de validation en manque de RH.	Décembre
Communication	Participation aux actions de communication et de notoriété du Consortium, notamment par l'organisation de visites de centres de validation	Décembre
Communication	Renforcer la présence des centres aux salons de l'emploi	Décembre
Méthodologie	Renforcer l'articulation avec les screenings, ReCaf et RAF	Décembre
Méthodologie	Enquête et analyse de l'usage des passerelles et de leur faisabilité ; relance de la formation/information des intervenants (centres et call-centers)	Décembre
Finances	Développement d'un système plus précis et plus motivant pour le remboursement des épreuves aux centres	Septembre

Processus qualité

Reporting	Abandon reporting manuel Forem grâce à la fiabilisation du reporting ValiD	Décembre
Documents	Participation à l'amélioration des documents qualité	Décembre
Professionnalisation	Poursuite des efforts de professionnalisation des centres	Décembre

VALIDATION DES COMPETENCES IFAPME

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

PLAN D'ACTION 2013

1. RÉALISATIONS 2012

Agréments et renouvellements

1 nouvel agrément en 2012 :

- ◆ centre IFAPME de Huy-Waremme : Jardinier,

6 renouvellements d'agrément en 2012 :

- ◆ centre IFAPME de Dinant : installateur électricien résidentiel et aide-comptable,
- ◆ MBC : ouvrier boulanger pâtissier et préparateur vendeur en boucherie,
- ◆ Libramont : ouvrier boulanger pâtissier et Coiffeur (Arlon).
- ◆ centre IFAPME Verviers : poseur de fermetures menuisées et plafonneur,
- ◆ autoForm : mécaniciens d'entretien des VP et des VU légers,
- ◆ centre IFAPME de Charleroi : employé administratif.

Épreuves par métier

87 sessions ont été organisées pour un total de 366 épreuves et 275 Titres de compétences délivrés :

- ◆ employé administratif : 87 Titres délivrés pour 137 épreuves présentées,
- ◆ coiffeur : 4 Titres délivrés pour 5 épreuves présentées
- ◆ ouvrier boulanger pâtissier : 41 Titres délivrés pour 46 épreuves présentées,
- ◆ découpeur désosseur : 40 Titres délivrés pour 42 épreuves présentées,
- ◆ préparateur vendeur en boucherie : 21 Titres délivrés pour 25 épreuves présentées,
- ◆ monteur en chauffage central : 6 Titres délivrés pour 11 épreuves présentées,
- ◆ installateur électricien résidentiel : 18 Titres délivrés pour 20 épreuves présentées,
- ◆ employé administratif des services commerciaux : 2

Titres délivrés pour 4 épreuves présentées,

- ◆ mécanicien d'entretien de VP et de VU légers : 11 Titres délivrés pour 19 épreuves présentées,
- ◆ technicien PC&réseau : 14 Titres délivrés pour 24 épreuves présentées,
- ◆ plafonneur : 24 Titres délivrés pour 24 épreuves présentées,
- ◆ poseur de fermetures menuisées : 7 Titres délivrés pour 9 épreuves présentées.

Le taux de réussite moyen est de 75 % pour l'ensemble des centres IFAPME.

De plus, 240 titres de compétences sur méthode RAF ont été délivrés en 2012 par l'IFAPME.

2. PROCESSUS

Processus Management

- ◆ développement de l'offre de validation des compétences au sein du réseau tant au niveau du nombre de places disponibles pour les épreuves qu'au niveau des métiers disponibles à la validation ; 12 métiers différents sont proposés à la validation dans les centres du réseau IFAPME et 23 unités de compétence différentes ont été organisées dans les différents centres du réseau,
- ◆ analyse des forces et des faiblesses, des difficultés et bonnes pratiques de la validation des compétences dans les centres du réseau IFAPME et recherche de solutions adaptées avec les responsables des différents centres particulièrement lors des revues de centre organisées avec chaque centre de validation en 2012,
- ◆ volonté de la part de certains centres d'augmenter leur visibilité via des partenariats.

Processus clé : validation

- ◆ analyse des documents d'agrément, de validation et proposition d'amélioration ; participation à la réflexion sur l'informatisation du dispositif,
- ◆ dynamisation des centres pour qu'ils gèrent leur offre de validation.

Processus clé : référentiels

Participation des conseillers pédagogiques IFAPME aux différentes Commissions de référentiel (COREF).

Processus clé : agrément et accompagnement des centres

- ◆ coordination et mise en œuvre des démarches d'agrément pour les nouveaux centres de validation du réseau IFAPME,
- ◆ formation des responsables de centres de validation à la démarche qualité spécifique à la validation : les responsables de centre ont suivi les différentes formations organisées par la cellule exécutive du Consortium ; soulignons la participation des différents responsables de centres aux formations VAL'ID,
- ◆ le « suivi interne » de la validation des compétences est assuré au sein du comité de suivi des projets ; c'est au sein de ce comité que sont discutées les lignes d'actions stratégiques à suivre pour contribuer au développement de la validation des compétences au sein du réseau IFAPME.

Processus support : méthodologie

Amélioration continue des pratiques en termes d'accueil des candidats et de guidance : utilisation des outils de positionnement par les centres (collaboration entre les responsables de centre et les évaluateurs).

Processus support : ressources humaines

- ◆ responsabilisation des équipes « validation » au sein des différents centres du réseau toujours dans le cadre d'une amélioration continue de la qualité (standardisation, professionnalisation et communication),
- ◆ accompagnement des centres par le « chargé de mission validation des compétences ».

Processus support : relation avec les partenaires

Renouvellements des partenariats entre centres de validation et organismes de formation et d'insertion ; mise en place de nouveaux partenariats (Par exemple : Epicuris avec Mestdagh et Lovenfosse).

De plus, des candidats aux épreuves sont envoyés vers cer-

tains centres de validation du réseau par des ASBL.

Processus support : communication

- ◆ communication propre au réseau IFAPME via le nouveau site Web IFAPME,
- ◆ diffusion, dans l'ensemble des centres du réseau, des outils de communication en provenance de la Célex du Consortium,
- ◆ implication des référents IFAPME au sein des CEFO lors des retours opérateur,
- ◆ information et implication des agents du centre de contact de l'Institut (CCO).

Processus : qualité

- ◆ amélioration continue de la qualité au sein des différents centres du réseau grâce à une participation volontaire des équipes « validation » des centres,
- ◆ implication des auditeurs internes de l'institut dans l'amélioration continue,
- ◆ suivi du process de qualité prévu dans le cadre des agréments et renouvellements d'agrément,
- ◆ participation aux réunions de révision du Manuel de gestion du Consortium.

3. PLAN D' ACTIONS 2013

Processus Management

Objectifs 2013	Actions	échéances
Assurer le suivi du projet FSE COVA	Préparation et rédaction des rapports d'activités (récolte des indicateurs)	Mars 2013
Mettre en œuvre une stratégie commune et recherche de solutions pour développer l'offre au sein de chaque centre	Recherche de solutions avec les responsables de centres et mise en œuvre d'actions cohérentes au niveau du comité de suivi de l'IFAPME	Décembre 2013 (c'est-à-dire tout au long de l'année)

Processus clé : Validation des compétences et délivrances des Titres de compétence

Objectifs 2013	Actions	échéances
Organiser 400 épreuves de validation des compétences	Activation de l'offre de validation dans tous les centres agréés ; proposer de nouvelles unités de compétence à la validation	Décembre 2013
Proposer la validation des compétences aux apprenants de « préparatoire » intéressés	Rencontrer les centres pour présenter la validation à ces apprenants	Mars avril 2013
Valoriser les Titres de compétence en permettant des dispenses au sein du réseau	Utiliser le tableau de correspondance entre Titres et modules de cours et communiquer les possibilités à toutes les personnes concernées dans les centres	Rentrée 2013

Processus clé : production des référentiels

Objectifs 2013	Actions	échéances
Participation à la production des référentiels	Suivi des travaux des COREFs par les conseillers pédagogiques concernés	Décembre 2013

Processus clé : agréments des centres de validation

Objectifs 2013	Actions	échéances
Accompagner les centres dans la préparation au renouvellement d'agrément et dans l'organisation des épreuves de validation	Accompagnement des équipes validation au sein des différents centres.	Décembre 2013.

Processus support : méthodologie

Objectifs 2013	Actions	échéances
Améliorer l'accueil et la guidance via une sensibilisation et une formation des acteurs du réseau	Continuer à améliorer les outils de positionnement dans les centres ; Formaliser les guidances pré et post validation	Décembre 2013

Processus support : ressources humaines

Objectifs 2013	Actions	échéances
Intégrer et responsabiliser les personnes impliquées dans la validation des compétences au sein de l'IFAPME	Responsabilisation des équipes « validation » au sein des différents centres du réseau toujours dans le cadre d'une amélioration continue de la qualité ; accompagnement des équipes validation par le chargé de mission au sein des différents centres ; implication des opératrices du centre de contact.	Décembre 2013

Processus support : relations avec les partenaires

Objectifs 2013	Actions	échéances
Renouveler les partenariats entre les centres de validation et des organismes de formation et d'insertion ; développer de nouveaux partenariats	Prendre de nouveaux contacts avec des organismes de formation, d'insertion, des communes et autres organismes	Décembre 2013
Mettre l'accent sur les partenariats avec les entreprises du secteur privé	Prévoir des rencontres spécifiques avec des entreprises de différents secteurs d'activités	Décembre 2013

Processus support : communication

Objectifs 2013	Actions	échéances
Développer la communication validation des compétences au sein du réseau.	Communiquer autour de la validation dans le cadre de diverses manifestations organisées par l'IFAPME	Décembre 2013

Processus support : finances

Objectifs 2013	Actions	échéances
Assurer le suivi du budget validation des compétences	Optimaliser l'utilisation des moyens particulièrement ceux disponibles dans le cadre des actions de guidance et de communication.	Décembre 2013

Processus : qualité

Objectifs 2013	Actions	échéances
Participation à la rédaction et à la mise en place du nouveau manuel de gestion du Consortium	Participer au groupe de travail	Décembre 2013
Favoriser l'amélioration continue de la qualité avec implication des auditeurs internes.	Récolter les informations pertinentes des centres ; mise en œuvre des actions correctrices adéquates.	Décembre 2013

VALIDATION DES COMPETENCES SFPME

RAPPORT D'ACTIVITES 2012

PLAN D'ACTION 2013

Partenaire du « Consortium de validation des compétences »
comme opérateur public de formation professionnelle, le SFPME participe,
pour la Commission communautaire française, à la mise en œuvre du dispositif.
Il accompagne et supervise les actions du centre bruxellois du réseau des Classes moyennes,
l'Espace Formation PME, dans son rôle de centre de validation.

1. RÉALISATIONS 2012

Agréments

Depuis 2007, l'Espace Formation PME est un centre agréé pour la validation des compétences pour 3 métiers : Coiffeur, Carreleur et Peintre en bâtiments. Ces agréments ont été renouvelés en 2012.

Epreuves

Métiers	Sessions programmées	Nbre de candidats inscrits	Places disponibles	Nbre de candidats venus	Titres de compétences délivrés
Coiffeur	8	20	48	11	6
Carreleur	0	-	-	-	-
Peintre	10	42	40	32	17

Indicateur	Opérateur
Nombre d'épreuves	43
Nombre de procédures d'Agréments	3
Renouvellement	3
Nouveaux agréments	/
Nombre de titres délivrés après réussite épreuve	23
Nombres de titres délivrés sur méthode RAF	/
Taux réussite	53%

Commentaires :

- ◆ l'absentéisme est toujours d'actualité et toujours important. Il faudrait réfléchir et trouver avec les différents partenaires des actions à mettre en place pour inciter les candidats à participer aux épreuves,
- ◆ le taux de réussite reste assez faible, malgré les entretiens de guidance,
- ◆ On constate toujours la même difficulté de maîtrise de la langue française.

2. PROCESSUS

Processus management :

- ◆ comité de suivi interne : collaboration entre le Service Formation PME (opérateur) et l'Espace Formation PME (centre de validation) via réunions périodiques de mise au point dans la gestion de l'action globale du dispositif et d'atteinte des objectifs,
- ◆ préparation des rapports d'activité Pour le Consortium et le FSE,
- ◆ préparation des documents et justificatifs demandés par le FSE dans le cadre du contrôle financier.

Processus agréments et accompagnement du centre :

- ◆ soutien et accompagnement du centre dans ses démarches de renouvellement d'agréments pour les 3 métiers,
- ◆ suivi et collaboration SFPME/EFPME concernant des nouveaux métiers (vente, Horeca), qui pourraient être proposés en validation. (Métiers non encore disponibles en validation).

Processus validation :

- ◆ organisation de 18 sessions de validation,
- ◆ participation aux travaux coordonnés par le Consortium (SFPME-EFPME) et au processus d'évaluation mis en place au sein du groupe de travail des chargés de mission dans l'objectif d'améliorer la guidance, et outils de positionnement. Utilisation des outils existants par le centre,
- ◆ participation du SFPME à la réflexion sur l'articulation entre les titres de compétences et le cursus des formations des Classes moyennes (mise en place des dispenses & correspondances),
- ◆ mise à jour périodique du tableau de correspondance entre les titres de compétences et les dispenses possibles au sein des formations de chef d'entreprise du réseau des classes moyennes, Concertation SFPME-

IFAPME à ce sujet, diffusion de l'information auprès de l'EFPME et des partenaires du Consortium.

Processus support : méthodologie :

- ◆ poursuite de la guidance. Participation de l'EFPME aux travaux des chargés de mission en vue d'améliorer les outils,
- ◆ participation du SFPME au Groupe de travail du RAF et communication auprès des collaborateurs (SFPME-EFPME) pour informer sur les conditions de délivrance des titres de compétences via la reconnaissance des acquis de formation au sein du réseau des classes moyennes (apprentissage et préparatoire selon les métiers).

Processus support : relations avec les partenaires :

- ◆ participation (SFPME et centre EFPME) aux réunions entre « chargés de mission » des différents opérateurs,
- ◆ participation (SFPME et centre EFPME) aux réunions de la Coordination bruxelloise : échange sur les documents produits, informations à communiquer...,
- ◆ participation aux Comités directeurs et Commissions consultatives et d'agrément en fonction des disponibilités des responsables et gestionnaires,
- ◆ participation du centre EFPME aux groupes de travail organisés par la Célex (Manuel qualité, consultance méthodologique),
- ◆ accueil par le centre EFPME d'un séminaire de réflexion de la Coordination bruxelloise.

Processus support : communication :

- ◆ communication interne sur la validation des compétences,
- ◆ diffusion des supports de communication de la Célex (folders, affiches),
- ◆ présentation du portail de la validation des compétences via le site web de l'EFPME,
- ◆ participation au WE de l'Europe, Talent de demain, stand Validation des compétences lors de la journée porte ouverte de l'EFPME, le 6 mai 2012.

Commentaires :

- ◆ le mailing d'Actiris envoyé aux demandeurs d'emploi en 2011 a eu un impact positif sur l'augmentation des demandes de validation pour le métier de peintre. La mise en œuvre des recommandations formulées au sein de la coordination bruxelloise concernant ce mailing pourrait avoir un impact sur l'augmentation des candidats (information en amont, meilleur ciblage des candidats...),
- ◆ une réelle plus-value du titre en RBC aurait certainement un impact sur le développement du dispositif.

3. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES 2013

Processus de Management

Objectifs	Actions	Échéances
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Assurer le suivi du projet FSE ◆ Assurer la coordination opérateur / centre 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparer et rédiger les rapports d'activités ◆ Répondre aux demandes du FSE (suivi du projet, rapport d'activité et financier) ◆ Réunions de coordination et de suivi avec le centre 	Février - Avril 2013 Toute l'année

Processus clé : validation des compétences et délivrance des titres de compétence

Objectifs	Actions	Échéances
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Organiser 12 sessions de validation ◆ Poursuivre et améliorer la guidance ◆ Poursuivre la mise en œuvre du tarif des dispenses et du réseau des correspondances ; activer la valorisation des titres de compétences dans les parcours de formation 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Planifier au moins 12 sessions sur l'année ◆ Poursuivre la réflexion pour construire un dispositif « guidance » efficace ; participer, au développement des outils de positionnement ; utiliser ces outils en centre de validation. ◆ Participation aux actions qui seraient mises en place au sein du groupe de travail des chargés de mission en vue de réduire l'absentéisme. ◆ Formalisation des articulations entre opérateurs et Consortium. ◆ Mise au courant des différents acteurs (opérateurs partenaires, agents du SFPME, agents du centre). ◆ Concertation SFPME – IFAPME 	Toute l'année Toute l'année Toute l'année Toute l'année

Processus clé : Agréments

Objectifs	Actions	Échéances
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renouvellement de l'agrément pour les 3 métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Organisation de l'audit de suivi ◆ possibilité de demande d'agrément pour un ou deux métiers supplémentaires, selon l'aboutissement des travaux dans le cadre du consortium (esthétique, secteur Horeca, vente). 	Janvier 2013

Processus clé : Référentiels

Objectifs	Actions	Échéances
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Monitorer les métiers ◆ Développer les métiers 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faire remonter les informations nécessaires au monitoring ◆ Participer au développement de nouveaux métiers : (exemple commerçant détaillant, secteur Horeca) 	Toute l'année Toute l'année

Processus support : Méthodologie

Objectifs	Actions	Échéances
Renforcer la guidance	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuivre l'utilisation et la réflexion sur les outils de positionnement (participer au groupe de travail chargés de mission) 	Toute l'année

Processus support : Communication

Objectifs	Actions	Échéances
Développer la communication	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Diffuser auprès des candidats les outils de la Célex ◆ Mise en ligne du lien vers la validation sur le site WEB du Centre et du SFPME ◆ Poursuivre la communication opérateur – centre ; opérateur - opérateurs ; opérateur – Consortium. ◆ Organiser les visite de centre en collaboration avec les partenaires (Consortium, opérateurs...) 	Toute l'année

Processus support : Finances

Objectifs	Actions	Échéances
Gestion du projet COVA intégré, et du budget interne	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Assurer le suivi du budget validation des compétences opérateur centre, et en rapporter au Consortium et au FSE ◆ Assurer le suivi administratif & financier des dossiers ◆ Participer aux comités de suivi FSE 	Toute l'année

Processus Qualité

Objectifs	Actions	Échéances
Favoriser l'amélioration continue des processus	<ul style="list-style-type: none"> ◆ - Mise en œuvre de mesures d'amélioration (suite aux non-conformités, audit, plaintes,...) ◆ -Participer aux réunions de la Célex en vue d'améliorer la qualité du dispositif (mutualisation de l'offre, manuel qualité,...) 	Toute l'année

ANNEXES

LISTE DES TITRES DE COMPÉTENCE DISPONIBLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

DÉCEMBRE 2012

Les **Titres de compétence** approuvés par le Comité directeur sont associés à un métier.

Les métiers sont regroupés par secteur d'activités :

- ◆ administratif,
- ◆ alimentation,
- ◆ automobile,
- ◆ chimie,
- ◆ construction,
- ◆ culture,
- ◆ électricité,
- ◆ informatique,
- ◆ non-marchand,
- ◆ secteur vert,
- ◆ service aux personnes,
- ◆ techniques et industries,
- ◆ transport et logistique.

Les référentiels de validation disponibles ne sont pas directement disponibles en Centre de validation. Une procédure d'agrément de centre est nécessaire.

Secteurs d'activités	Métiers	Unités de compétences
ADMINISTRATIF	AIDE-COMPTABLE	ACP1 :Tenir la comptabilité fournisseurs sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique
		ACP2 :Tenir la comptabilité clients sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique
		ACP3 : Tenir la comptabilité financière au moyen de l'outil informatique
		ACP4 : Assister le responsable dans les travaux de clôtures et dans le traitement des opérations diverses y compris la collecte et l'échange d'informations notamment dans le domaine social et l'établissement de la déclaration TVA au moyen de l'outil informatique
	EMPLOYE ADMINISTRATIF	EMPLADMIN1 : Gérer un dossier (de la constitution à l'archivage)
		EMPLADMIN2 : Réaliser une synthèse simple exploitant des données préalablement saisies
	EMPLOYE DES SERVICES COMMERCIAUX	EMPLCOM1 : Assurer l'administration des ventes, de l'information à l'offre
		EMPLCOM2 : Assurer l'administration des ventes, de la commande à la facturation
	OPERATEUR CALL CENTER	OPCL1 : Gérer les contacts entrants
		OPCL2 : Gérer les contacts sortants
	AGENT D'ACCUEIL	AGAC1 : Accueillir les visiteurs et assurer des tâches administratives courantes
		AGAC2 : Assurer l'accueil téléphonique
INFORMATIQUE	TECHNICIEN PC ET RESEAUX	TPC1 : Assurer l'assemblage et l'intégration d'un ou plusieurs PC dans un environnement réseau
		TPC2 : Assurer la maintenance et le dépannage de PC dans un environnement réseau
		TPC3 : Fournir un support général à distance – Helpdesk téléphonique
ALIMENTATION	DECOUPEUR-DESOSSEUR	DECDES1 :Découper et désosser des bovins et chevalins
		DECDES2 : Découper et désosser des porcins
		DECDES3 : Découper et désosser des ovins ou caprins
	OUVRIER BOULANGER-PATISSIER	BOULPAT1 : Réaliser différentes sortes de pains et de croquants (pistolets, baguettes, etc)
		BOULPAT2 : Réaliser différentes sortes de tartes, de viennoiseries et de brioches
		BOULPAT3 : Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte feuilletée, de pâte à choux, de pâte à desserts secs et de meringues
		BOULPAT4 :Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte grasse, de biscuits et modeler du massepain
	PREPARATEUR-VENDEUR EN BOUCHERIE	PVBOUCH1 : Préparer des produits de boucherie
		PVBOUCH2 : Vendre des produits de boucherie
	Assistant opérateur des industries alimentaires	AOPEPRODALI1 : Participer à un processus de fabrication d'un produit alimentaire
		AOPEPRODALI2 : Participer à un processus de conditionnement d'un produit alimentaire
	opérateur de production des industries alimentaires	OPEPRODALI1 : Réaliser la conduite d'un processus de fabrication d'un produit alimentaire
		OPEPRODALI2 : Réaliser la conduite d'un processus de conditionnement d'un produit alimentaire

AUTOMOBILE	MECANICIEN D'ENTRETIEN DE VOITURES PARTICULIERES ET VEHICULES UTILITAIRES LEGERS	MECENTAUTO1 : Réaliser l'entretien courant du véhicule	
		MECENTAUTO2 : Réaliser l'entretien complet du véhicule	
		MECENTAUTO3 : Réaliser des petites réparations courantes et le montage d'un accessoire	
	MECANICIEN REPARATEUR DE VOITURES PARTICULIERES ET VEHICULES UTILITAIRES LEGERS	MECREPAUTO1 : Réaliser des entretiens et des réparations mécaniques avec pose de diagnostic	
		MECREPAUTO2 : Réaliser des réparations électrotechniques	
		MECREPAUTO3 : Réaliser des opérations de diagnostic et de paramétrage sur des circuits électrotechniques simples	
	MECANICIEN D'ENTRETIEN POIDS LOURDS	MECENPOLO1 : Réaliser l'entretien complet d'un véhicule (train routier)	
		MECENPOLO2 : Préparer le véhicule pour le contrôle technique	
		MECENPOLO3 : Effectuer des réparations de base et de pièces d'usure	
		MECENPOLO4 : Effectuer des réparations avancées, avec pose d'un diagnostic	
	VENDEUR AUTOMOBILE	VENDAUT1 : Assurer la vente de véhicules neufs	
		VENDAUT2 : Assurer la vente de véhicules d'occasion	
	CHIMIE	OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES CHIMIQUES	OPC1 : Surveiller et intervenir dans un procédé de fabrication chimique (Chimie de base)
OPC2 : Réaliser des analyses chimiques de contrôle (Chimie de base)			
OPC4 : Assurer la maintenance de premier niveau d'une installation chimique (Chimie de base et/ou pharmacie)			
OPERATEUR DE PRODUCTION EN PLASTURGIE		OPPLAS1 : Surveiller et intervenir dans un procédé de plasturgie	
		OPPLAS2 : Assurer la maintenance de premier niveau d'une presse et de ses périphériques	
OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES		OPPH1 : Surveiller et intervenir dans un procédé de fabrication chimique (Chimie de base et ou pharmacie)	
		OPPH3 : Réaliser des analyses de contrôle (Pharmacie)	
		OPPH4 : Assurer la maintenance de premier niveau d'une installation chimique (Chimie de base et pharmaceutique)	
CONSTRUCTION		CARRELEUR	CARRE1 : Réaliser une pose de carreaux au sol sur chape fraîche
			CARRE2 : Réaliser une pose collée de carreaux de sol et de carreaux muraux sur des supports existants
	CARRE3 : Réaliser une pose au sol de dalles de pierre naturelle selon la méthode traditionnelle		
	CARRE4 : Réaliser une chape et un cimentage destinés à être carrelés		
	COFFREUR	COF1 : Réaliser un coffrage traditionnel	
		COF2 : Réaliser un coffrage en éléments modulaires	

CONSTRUCTION
 (suite)

CONDUCTEUR D'ENGINS DE TERRASSEMENT	CONENTER1 : Exécuter des travaux de nivellement à l'aide du bulldozer
	CONENTER2 : Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide de la pelle hydraulique
	CONENTER3 : Exécuter des manutentions de matériaux à l'aide du chargeur frontal
	CONENTER4 : Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide d'une chargeuse pelleteuse
	CONENTER5 : Transporter des matériaux à l'aide d'un dumper
COUVREUR	COUV1 : Installer le matériel pour les travaux en hauteur. Réaliser la pose de sous-toitures souples et contre-lattage
	COUV2 : Réaliser des couvertures en ardoises
	COUV3 : Réaliser des couvertures en tuiles
	COUV4 : Réaliser des couvertures métalliques
	COUV5 : Réaliser l'évacuation des eaux pluviales
INSTALLATEUR SANITAIRE	INSANIT1 : Monter les tuyauteries d'alimentation d'eau et d'évacuation
	INSANIT2 : Monter les appareils sanitaires et mettre en service l'installation sanitaire
	INSANIT3 : Monter des installations gazières et les mettre en service
	INSANIT4 : Assurer le dépannage et l'entretien des installations sanitaires et gazières
MACON	MAC1 : Réaliser une maçonnerie de blocs
	MAC2 : Réaliser un parement de briques
	MAC3 : Réaliser un réseau d'égouttage
	MAC4 : Réaliser une pose collée de blocs de béton cellulaire
MONTEUR EN CHAUFFAGE CENTRAL	MONCC1 : Réaliser une installation de chauffage central par assemblage mécanique et sertissage
	MONCC2 : Réaliser une installation de chauffage central par soudo-brasage, soudure autogène et assemblage mécanique
	MONCC3 : Réaliser l'équipement du local chaufferie
PEINTRE EN BÂTIMENT	PEINBAT2 : Réaliser les peintures de différents subjectiles
	PEINBAT3 : Réaliser la pose d'un revêtement mural souple
	PEINBAT4 : Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple
PEINTRE INDUSTRIEL	PEINT INDUS1 : Réaliser le traitement manuel de la surface d'une pièce métallique
	PEINT INDUS2 : Réaliser le traitement par pistolage d'une surface métallique
	PEINT INDUS3 : Préparer mécaniquement la surface d'une pièce métallique
	PEINT INDUS4 : Réaliser un traitement de surface par projection de métal en fusion
PLAFONNEUR	PLAF1 : Réaliser un plafonnage mono-couche
	PLAF 2 : Réaliser un cimentage et une finition extérieurs
	PLAF 3 : Réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature

		PLAF 4 : Réaliser une cloison en carreaux de plâtre	
	OUVRIER DE VOIRIE	OUUVOI1 : Effectuer la pose d'un réseau d'égouts	
		OUUVOI2 : Effectuer la pose de conduites rigides diverses (eau)	
		OUUVOI3 : Effectuer la pose d'éléments linéaires	
		OUUVOI4 : Effectuer un revêtement de pavés et de dalles	
		OUUVOI5 : Réaliser des travaux d'entretien de voirie y compris la pose d'éléments de mobilier urbain	
	POSEUR DE FERMETURES MENUISEES	POSFERMEN1 : Réaliser la pose d'une porte équipée d'un volet mécanique	
		POSFERMEN2 : Réaliser la pose d'une porte intérieure	
CULTURE	AUXILIAIRE TECHNIQUE DE SPECTACLE	AUXISPEC1 : Transporter et placer le matériel de spectacle	
		AUXISPEC 2 : Câbler le matériel de spectacle et effectuer des réparations de base	
	TECHNICIEN DES ARTS DE LA SCENE ET DE L'EVENEMENT	TECSPEC1 : Réaliser le montage d'un plateau	
		TECSPEC2 : Réaliser une installation d'éclairage	
		TECSPEC3 : Réaliser une installation sonore	
	ELECTRICITE	INSTALLATEUR ELECTRICIEN INDUSTRIEL	INELIND1 : Monter des installations électriques industrielles
INELIND2 : Dépanner des installations électriques industrielles			
INSTALLATEUR ELECTRICIEN RESIDENTIEL		INELRE1 : Réaliser une installation électrique	
		INELRE2 : Assurer le dépannage d'une installation électrique	
MONTEUR FRIGORISTE		MOFROI1 : Réaliser un montage frigorifique de tuyauterie en cuivre	
		MOFROI2 : Procéder au montage des composants d'une installation frigorifique avant mise en service	
INSTALLATEUR ELECTRICIEN TERTIAIRE		INELTER1 : Réaliser la pose de canalisations électriques	
		INELTER2 : Placer et raccorder les équipements électriques	
		INELTER3 : Assurer la mise en service et le dépannage d'une installation électrique	
TECHNICIEN FRIGORISTE		TECFROI1 : Réaliser l'installation, la mise en service, la maintenance et le dépannage d'un équipement frigorifique	
NON-MARCHAND		AIDE-MENAGERE	AIM1 : Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison
			AIM2 : Assurer l'entretien du linge
	ASSISTANTE MENAGERE EN COLLECTIVITE	ASMEN1 : Participer à l'entretien des locaux et au service des repas	
		ASMEN2 : Assurer l'entretien du linge	
SECTEUR VERT	GRIMPEUR-ELAGUEUR	GRIMPELAG1 : Réaliser des travaux de taille sur un arbre	
		GRIMPELAG2 : Réaliser des travaux de démontage d'un arbre	
	JARDINIER D'ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS	JARDI1 : Réaliser l'entretien d'un espace vert	
		JARDI2 : Réaliser l'aménagement d'un espace vert	

TECHNIQUE	MECANICIEN AUTOMATICIEN	MECAUTOMAT1 : Monter, à partir d'un plan, des éléments mécaniques d'ensembles mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques	
		MECAUTOMAT2 : Poser sur un ensemble électromécanique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel	
		MECAUTOMAT3 : Poser sur un ensemble électropneumatique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel	
		MECAUTOMAT4 : Poser sur un électrohydraulique de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel	
		MECAUTOMAT5 : Poser, sur un équipement pluritechnologique automatisé, un diagnostic de dysfonctionnement qui identifie l'élément défectueux dans les technologies de la mécanique, de la pneumatique et de l'hydraulique	
	MECANICIEN D'ENTRETIEN INDUSTRIEL	MECENTIND1 : Intervenir sur un ensemble pluritechnologique et en cas de dysfonctionnement, participer à la pose d'un diagnostic.	
		MECENTIND2 : Réaliser un entretien préventif et la remise en état d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques	
	OPERATEUR DE PRODUCTION DES INDUSTRIES DU VERRE	OPV1 : Démarrer et arrêter une production verrière	
		OPV2 : Conduire une ligne de production	
	TECHNICIEN EN SYSTEME D'USINAGE	TSU1 : Réaliser les opérations principales sur un tour conventionnel	
		TSU2 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse conventionnelle	
		TSU3 : Réaliser les opérations principales sur un tour à commande numérique	
		TSU4 : Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse à commande numérique	
		TSU5 : Réaliser les opérations principales de rectification plane	
		TSU6 : Réaliser les opérations principales de rectification cylindrique	
	TOLIER INDUSTRIEL	TOLIND1 : Préparer des éléments métalliques avant mise en forme et assemblage	
		TOLIND2 : Mettre en forme des éléments métalliques	
		TOLIND3 : Assembler des éléments métalliques	
	TUYAUTEUR INDUSTRIEL	TUYIND1 : Préparer des éléments de tuyauteries métalliques avant assemblage	
		TUYIND2 : Réaliser et installer des supports	
		TUYIND3 : Mettre en forme des éléments de tuyauteries métalliques	
		TUYIND4 : Assembler des tuyauteries métalliques	
	SERVICES AUX PERSONNES	OUVRIER COIFFEUR	COIF1 : Réaliser une coupe homme avec shampooing et coiffage
			COIF2 : Réaliser une coupe dame avec shampooing et coiffage
			COIF3 : Réaliser une coloration avec shampooing et coiffage
			COIF4 : Réaliser une permanente / soutien des cheveux avec shampooing et coiffage
		COIFFEUR AUTONOME	COIFAUTO1 : Assurer des services complets en toute autonomie

TRANSPORT ET LOGISTIQUE	MAGASINIER	MAGA1 : Assurer les activités logistiques de base
		MAGA2 : Assurer la gestion des stocks et les relations clients/fournisseurs
	Conducteur de chariot elevateur	CHAR1 : Maîtriser un chariot frontal
		CHAR2 : Maîtriser un chariot latéral
		CHAR3 : Maîtriser un gerbeur électrique
POUVOIRS LOCAUX	Fossoyeur	FOSS1 : Assurer les travaux de fossoyage et d'entretien général d'un cimetière en collaboration avec les services administratifs
INTERSECTORIELS	OPÉRATEUR DE PRODUCTION SUR LIGNE INDUSTRIELLE	OPLI : Conduire et surveiller une ou un ensemble de machines destinées à la fabrication, la transformation ou le conditionnement de produits

150 Titres de compétence associés à 53 métiers

CENTRES DE VALIDATION DES COMPÉTENCES (POINT DE SITUATION : DÉCEMBRE 2012)

Centres agréés

	Nom du centre	Adresse	Métier
001/070705	FOREM Formation Centre de Mons	Rue des Verts Pâturages 10 7000 Mons	Aide-comptable / Monteur Frigoriste / Aide-ménagère / Technicien Frigoriste
002/070705	Bruxelles Formation Construction	Chaussée de Vilvoorde 66 1120 Neder-Over-Heembek	Maçon / Installateur sanitaire / Carreleur / Installateur électricien résidentiel
003/070705	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Liège	Rue Saint-Laurent 33 4000 Liège	Mécanicien d'entretien industriel / Mécanicien automatique / Technicien en système d'usinage / Installateur électricien résidentiel
004/251105	Epicuris (IFAPME)	Rue de Waremme 101 4530 Villers-le-Bouillet	Découpeur-désosseur / Préparateur vendeur en boucherie / Ouvrier boulanger-pâtissier
005/270406	FOREM Formation Centre de Floreffe	Rue Riverre 13 5150 Floreffe	Employé administratif
006/080606	FOREM Formation Centre du Val Benoît Liège	Rue Ernest Solvay 13 4000 Liège	Aide-comptable / Opérateur call center
007/080606	FOREM Formation Construction Centre de Liège	Rue de Wallonie 21 4460 Grâce-Hollogne	Maçon / Couvreur / Carreleur
008/080606	FOREM Formation Construction Centre de Charleroi	Rue du 11 Novembre 83 6200 Châtelaineau	Maçon / Couvreur / Conducteur d'engins / Carreleur / Peintre en bâtiment / Installateur électricien résidentiel / coffreur / ouvrier de voirie
009/080606	FOREM Formation Centre Construction de Verviers	Rue des Chapeliers 128 4800 Ensival	Maçon / Carreleur / Couvreur / Installateur sanitaire
010/080606	FOREM Formation Centre d'Heusy	Rue Jean Gome 8 4802 Heusy	Aide-comptable
011/270406	Bruxelles Formation Bureau & Services	Place Rouppe 16 1000 Bruxelles	Opérateur call center
012/080606	FORMAT PME / FORMATTOIT (IFAPME)	Rue Saucin 66 5032 Les Isnes	Couvreur / Monteur Frigoriste / Monteur en chauffage central
013/290606	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Mouscron-Comines-Picardie	Rue Romaine 40 7780 Comines	Aide-comptable / Installateur sanitaire / Aide-ménagère

014/300606	Centre de Validation des Compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles (EPFC)	Av. Charles Thielemans 2 1150 Bruxelles	Aide-comptable
015/270509	Centre Bruxellois de Validation des Compétences (Enseignement de Promotion Sociale / Bruxelles Formation)	Av. Charles Thielemans 2 1150 Bruxelles	Employé administratif
016/301106	Centre de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme	Quai de Compiègne 4 4500 Huy	Aide-Ménagère / Employé administratif / Employé des services commerciaux / Assistante-ménagère en collectivités
017/250107	IRIS TECH +	Rue Saint-Denis 95 1190 Bruxelles	Mécanicien d'entretien industriel
018/260407	Espace Formation PME Infac-Infobo (SFPME)	Rue de Stalle 292b 1180 Bruxelles	Peintre en bâtiment / Ouvrier coiffeur / Carreleur
019/260407	Formation PME ASBL – Membre du réseau IFAPME pour les arrondissements de Liège et Huy-Waremme. Repris pour la validation sous l'appellation « Centre de validation du Château »	Rue du Château Massart 70 4000 Liège	Aide-comptable / Employé administratif /
020/201207	FOREM Formation Centre de Charleroi	Rue de Montigny 40 6000 Charleroi	Employé administratif
021/240108	Centre de validation IFAPME Mons-Borinage-Centre	Rue des Boulonneries 1 7100 La Louvière	Ouvrier Boulanger-pâtissier / Préparateur vendeur en boucherie
022/240108	FOREM Formation Centre de Mouscron	Rue du Midi 61 7700 Mouscron	Opérateur call center
023/240108	Forem Formation – PIGMENTS de Strépy-Bracquegnies	Quai Pont du Canal 5 7110 Strépy-Bracquegnies	Peintre industriel
024/240108	Centre de validation des compétences Sud-Luxembourg (EPS)	Chemin de Weyler, 2 6700 Arlon	Monteur Frigoriste
025/180408	IFAPME Luxembourg	Rue de la Scierie 32 6800 Libramont	Ouvrier boulanger-pâtissier - Coiffeur
026/180408	Centre de Validation des Compétences Coiffure de Charleroi	Boulevard Tirou 209-211 6000 Charleroi	Coiffeur
027/161008	Centre de Validation du CFPME de Dinant (Ifapme)	Rue Fétis 61 5500 Dinant	Installateur électricien résidentiel – Aide-comptable
028/161008	Forem Formation Centre de Tubize	Rue de Bruxelles 109 1480 Tubize	Peintre en bâtiment
029/161008	AutoFORM de Liège	Rue Saint-Nicolas 68 4000 Liège	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers
030/190309	Technifutur (Forem)	Rue Bois Saint-Jean 15-17 4102 Seraing	Tuyauteur industriel / Tôlier industriel / Technicien en système d'usinage / Mécanicien automatique / Mécanicien d'entretien industriel / Technicien PC&Réseaux
031/270509	Centre de Validation des Compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de la Région Bruxelles-Capitale dans le domaine des métiers de bouche	Avenue Emile Gryzon 1 Bâtiment 4 C 1070 Anderlecht	Ouvrier boulanger-pâtissier
032/270509	Entreprise de Formation par le Travail (EFT) Ferme Delsamme – T – Event	Rue du Moulin 54 7100 La Louvière	Auxiliaire technique de spectacle / Technicien des arts de la scène et de l'événement
033/270509	Centre Pme – Formation de Charleroi (Ifapme)	Chaussée de Lodelinsart 417 6060 Gilly	Employé administratif des services commerciaux / Technicien PC&Réseaux/ Employé administratif

034/270509	Centre de Compétences Forem Formation Logistique - Houdeng	Rue de l'Yser 260/H5 7110 Houdeng-Goegnies	Mécanicien réparateur de voitures particulières et véhicules utilitaires légers - Magasinier – Conducteur de chariot élévateur
035/270509	Centre de Validation des Compétences FormAlim	Rue de Limbourg 41b 4800 Verviers	Assistant opérateur de production des industries alimentaires / Opérateur de production des industries alimentaires
036/170909	Bruxelles Formation Industrie	Chaussée de Mons 1440 1070 Anderlecht	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et de véhicules utilitaires légers / Installateur électricien industriel
037/290410	Centre de Validation des Compétences de Forem Formation Wallonie Bois	Parc d'activités Rue Fonteny Maroy 23 6800 Libramont	Poseur de fermetures menuisées /
038/290410	Forem Formation Secteurs Verts	Rue de la Station 47 7800 Ath	Jardinier / Grimpeur Elagueur
039/290410	Forem Formation Saint-Servais	Rue de la Pépinière 87 5002 Saint-Servais (Namur)	Aide-ménagère
040/290410	Ifapme Centre de Formation de Verviers	Rue de Limbourg 37 4800 Verviers	Poseur de fermetures menuisées Plafonneur
041/290410	Centre de Validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Bruxelles Ouest	Rue Chomé Wijns 5 1070 Anderlecht	Aide-ménagère
042/260810	Cefoverre (Forem)	Zoning Industriel de Jumet, 1ère rue - 6040 Jumet	Opérateur de production des industries du verre
043/260810	Forem Formation Corail	Place Xavier Neujean 37 4000 Liège	Technicien PC&Réseaux
044/260810	Technocité (Forem)	Château Degorge, rue Henri Degorge 23 - 7301 Hornu	Technicien PC&Réseaux
045/260810	Technobel (Forem)	Zoning Industriel de Ciney – Biron, Allée des Artisans 19/1 (Lot 48) - 5590 Ciney	Technicien PC&Réseaux
046/260810	Technofutur Industrie (Forem)	Avenue Georges Lemaître 15 Gosselies	Mécanicien automatique
047/310311	Cefochim (Forem)	Zoning Industriel – Zone C 7180 Seneffe	Opérateur de production des industries chimiques
048/310311	Centre Bruxellois de Validation des compétences des métiers de la Logistique	Digue du Canal 10 1070 Bruxelles	Magasinier / conducteur de chariot élévateur
049/310311	Centre Bruxellois de Validation des compétences des métiers TIC	Rue de la Borne 14 1080 Bruxelles	Technicien PC & Réseaux
050/310311	Centre de Validation des compétences de l'Enseignement de Promotion Sociale de Sambreville	Rue Charles Hicquet 19 5060 Sambreville	Tôlier Industriel
051/190511	Centre de Compétence Logistique Liège	Rue de Séllys Longchamps 2 4460 Bierset	Magasinier / Conducteur de chariot élévateur
052/230312	Formation PME Liège Huy-Waremme	Rue de Waremme 101 4530 Villers-Le-Bouillet	Jardinier

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

PRÉSIDENTE :

Madame Myriam SCHAUWERS (Enseignement de Promotion sociale)

VICE-PRÉSIDENT(ES) :

Monsieur Michel PEFFER (Bruxelles Formation)

Monsieur Noël SCHERER (Forem Formation)

SECRÉTAIRE :

Madame Danielle COOS (Cellule Exécutive)

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix délibérative

Situation au 1 ^{er} janvier 2012	Modifications intervenues en 2012
FOREM FORMATION : Membres effectifs <ul style="list-style-type: none"> ◆ Monsieur Noël SCHERER (Vice-Président) ◆ Monsieur Yves Magnan Membres suppléants <ul style="list-style-type: none"> ◆ Madame Catherine DERUISSEAU ◆ Monsieur Robert LOOP 	
BRUXELLES FORMATION : Membres effectifs <ul style="list-style-type: none"> ◆ Monsieur Michel PEFFER (Vice-Président) ◆ Madame Jocelyne PIRDAS Membres suppléants <ul style="list-style-type: none"> ◆ Monsieur Marc THOMMES ◆ Madame Laurence RAYANE 	
ENSEIGNEMENT DE LA PROMOTION SOCIALE : Membres effectifs <ul style="list-style-type: none"> ◆ Madame Myriam SCHAUWERS (Présidente) ◆ Monsieur Yves DECHEVEZ Membres suppléants <ul style="list-style-type: none"> ◆ Monsieur Gérard BOUILLLOT 	Madame Rosa VACCARO (Mars 2012) Monsieur Stéphane Heugens (Novembre 2012)
IFAPME : Membres effectifs <ul style="list-style-type: none"> ◆ Monsieur Jacques BOUNAMEAUX Membres suppléants <ul style="list-style-type: none"> ◆ Madame Marie-Anne NOËL 	

SERVICE FORMATION PME : Membres effectifs ♦ Madame Agnès DE GOUY Membres suppléants ♦ Monsieur Georges DUBOIS	
--	--

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix consultative

FOREM CONSEIL : Membres effectifs ♦ Monsieur Philippe LEONARD Membres suppléants ♦ Madame Nathalie ETIENNE	
ACTIRIS : Membres effectifs ♦ Monsieur Mohammed GHALI Membres suppléants ♦ Madame Isabelle MACKIW	Madame Cristina AMBOLDI (juillet 2012)
ALTIS : Membres effectifs ♦ Madame Mireille FALESSE Membres suppléants	

Commissaires des gouvernements

Situation au 1er Janvier 2012	Modifications intervenues en 2012
♦ Cocof : Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN ♦ Communauté française : Monsieur Jean-Marc DELBOVIER ♦ Région wallonne : Madame Sylvie OSTERRIETH	

**COMPOSITION
DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
ET D'AGRÉMENT AU 1^{ER} JANVIER 2012**

PRÉSIDENT :

Monsieur François LAURENT (CSC Energie Chimie)

VICE-PRÉSIDENT :

Monsieur Jean de LAME (UWE)

SECRÉTAIRE :

Madame Danielle COOS (cellule exécutive)

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix délibérative

Situation au 1 ^{er} janvier 2012	Modifications intervenues en 2012
<p>TRAVAILLEURS :</p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Monsieur Philippe VAN MUYLDER (Interrégionale FGTB Bruxelles) ◆ Madame Annick THYRE (FGTB wallonne) ◆ Monsieur Jean-Marie LANSBERG (CEPAG) ◆ Monsieur Michel PLUVINAGE (CSC Bruxelles) ◆ Madame Anh Thuong HUYNH (Service d'études CSC) ◆ Monsieur François LAURENT (CSC Energie chimie) ◆ Monsieur Marc WILLAME (CGSLB) <p>Membres suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Monsieur Eric BUYSENS (FGTB Bruxelles) ◆ Madame Anne-Marie ROBERT (CEPAG) ◆ Madame Christiane CORNET (IRW-CGSP Enseignement) ◆ Madame Béatrice LOUVIAUX (Service d'Etudes CSC Métal) ◆ Monsieur André BRULL (CSC Enseignement) ◆ Madame Lucienne DAUBIE (CSC Enseignement) ◆ Monsieur Philippe VANDENABEELE (CGSLB) 	
<p>EMPLOYEURS :</p> <p>Membres effectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Madame Valérie BAESCH (Agoria Wallonie) ◆ Madame Nathalie BERGERET (Confédération construction wallonne) ◆ Monsieur Michel VANQUAETHEN (AGORIA) ◆ Madame Laura BELTRAME (UWE) (02.06.08) ◆ Madame Francine WERTH (UCM Bruxelles) ◆ Madame Geneviève BOSSU (UCM Wallonie) ◆ Monsieur Pierre THONON (UEB) <p>Membres suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Monsieur Jean de LAME ◆ Monsieur COCHAUX ◆ Monsieur Pierre MALAISE (CESSOC) ◆ Monsieur Fabian SCUUVIE (FEDICHEM) ◆ Monsieur Arnaud DEPLAE (UCM) ◆ Monsieur Georges DUBOIS (EFPME) ◆ Madame Françoise NYSENS (Confédération construction Bruxelles) 	<p>Monsieur Jan DE BRABANTER (août 2012)</p>
<p>FOREM CONSEIL :</p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Madame Carol DESCAMPS <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Monsieur Michel ORBAN 	<p>Madame Nathalie Etienne (31/10/2012)</p>
<p>ACTIRIS</p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Monsieur Mohamed GHALI <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Madame Isabelle MACKIW 	<p>Madame Cristina AMBOLDI (29/08/2012)</p>

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix consultative

OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI : Membre effectif ◆ Monsieur Stéphane THYS Membre suppléant ◆ Madame Amandine BERTRAND	
OBSERVATOIRE WALLON DE L'EMPLOI : Membre effectif ◆ Madame Christine MAINGUET Membre suppléant ◆ Monsieur Mathieu MOSTY	
◆ Comité directeur du Consortium : ◆ Membres effectifs ◆ Monsieur Robert LOOP ◆ Monsieur Jacques BOUNAMEAUX ◆ Monsieur Marc THOMMES ◆ Monsieur Gérard BOUILLOT ◆ Madame Agnès DE GOUY ◆ Membres suppléants ◆ Madame Maryse MENU ◆ Monsieur Jean-Pierre BRAINE ◆ Madame Jocelyne PIRDAS ◆ Madame Myriam SCHAUWERS ◆ Madame Isabelle VAN MAAREN	Monsieur Stéphane HEUGENS (12/11/2012) Monsieur Yves MAGNAN (16/05/2012) Madame Marie-Anne Noël (25/04/2012)
CELLULE EXÉCUTIVE DU CONSORTIUM : Membre effectif ◆ Monsieur Alain KOCK Membre suppléant ◆ Madame Danielle COOS	
REPRÉSENTANTS DE LA MINISTRE PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE : Membre effectif ◆ Monsieur Jean-Marc DELBOVIER Membre suppléant ◆ Monsieur Quentin DAVID	Madame Patricia VAN ROYEN (10/02/2012)
REPRÉSENTANTS DE LA MINISTRE EN CHARGE DE L'EPS : Membre effectif ◆ Monsieur Patrice ANTOINE Membre suppléant ◆ Monsieur Raymond VANDEUREN (Président du Conseil supérieur de l'EPS)	
REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION EXERÇANT LA CO-TUTELLE SUR LE FOREM : Membre effectif ◆ Madame Caroline TRUFIN Membre suppléant ◆ Monsieur Pol BOLLEN	

<p>REPRÉSENTANTS DE LA MINISTRE, MEMBRE DU COLLÈGE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE CHARGÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :</p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Monsieur Ludovic SURIN	
<p>PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE RECOURS ET SON SUPPLÉANT :</p> <p>Membre effectif</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Monsieur Jo LEONARD <p>Membre suppléant</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Monsieur Pierre FLAMENT	

COMPOSITION DE LA CELLULE EXÉCUTIVE

DIRIGEANT :	
Alain KOCK	02 371 74 44
RESPONSABLE DES EXPERTS MÉTHODOLOGIQUES :	
Danielle COOS	02 371 74 49
EXPERTS MÉTHODOLOGIQUES :	
Patrick CONSTANCIO (départ : novembre 2012)	02 371 74 96
Marie DERONCHENE	02 371 74 47
Françoise MEENS (départ : juillet 2012)	02 371 74 48
Marily ROST (arrivée : avril 2012)	02 371 74 39
QUALITICIENNE :	
Annick PRICE	02 371 74 43
RESPONSABLE DES PARTENARIATS :	
Pascale KEMPINAIRE	02 371 74 38
CHARGÉE DE COMMUNICATION :	
Sébastienne MISONNE	02 371 74 45
CHARGÉE DE PROJETS :	
Anne-Françoise DEMOLIN	02 371 74 95
COMPTABLE :	
Marc BOIGELOT	02 371 73 91
SECRÉTAIRES :	
Muriel JACOBS	02 371 74 40
Sophia PSALLAS	02 371 74 41

Consortium de VALIDATION des COMPÉTENCES
Rue de Stalle, 67 B-1180 Bruxelles
tel 02 371 74 40 | fax 02 371 75 91
www.validationdescompetences.be
info@cvdc.be

